

Août 1942
MONTREAL

Relations

BIBLIOTHÈQUES, ONTARIO ET QUÉBEC

Léo-Paul DESROSIERS

MILIEUX ANGLOPHONES DU CANADA

Murray BALLANTYNE

«MODERN LANGUAGE ASSOCIATION»
ET CANADA FRANÇAIS

Marine LELAND

LA PETITE MAÎTRISE DE MONTRÉAL

Jean VALLERAND

FABRIQUE DE JEUNES CRIMINELS

LE BUDJET FAMILIAL

S O M M A I R E

AOÛT 1942

Éditoriaux 197

NOMINATIONS ÉPISCOFALES — LES FEMMES A L'ARMÉE — LES FEMMES A L'USINE — INITIATIVE FRUCTUEUSE.

Articles

MILIEUX ANGLOPHONES
DU CANADA Murray BALLANTYNE 199

BIBLIOTHÈQUES,
ONTARIO ET QUÉBEC . Léo-Paul DESROSIERS 202

LE BUDGET FAMILIAL Léon LEBEL 206

LA VIEILLE DAME
DE JÉRUSALEM Joseph-H. LEDIT 208

Commentaires 210

Gaspillage public — La « révolution » continue —
Supériorité économique des Canadiens de langue
anglaise — Le Christ dans l'usine — Le bouclier
éclatant de la continence.

NOS COLLABORATEURS

M. Murray BALLANTYNE, tant par ses relations de famille que par ses fonctions de directeur du *Canadian Register* (édition de Québec), a été à même d'analyser les milieux anglophones qu'il décrit.— M. Léo-Paul DESROSIERS est le conservateur de la Bibliothèque municipale et professeur à l'École des Bibliothécaires de l'Université de Montréal.— Le P. Léon LEBEL, S.J., aumônier général de l'Union catholique des Cultivateurs (U.C.C.), a été le premier propagandiste au Canada de l'idée des Allocations familiales.— La fête de l'Assomption a suggéré au P. Joseph-H. LEDIT, S.J., cette touchante évocation de la vie de l'Église à ses débuts.— M. Jean VALLERAND est notre chroniqueur habituel du cinéma et de la vie musicale.— Mlle Marine LELAND, professeur de littérature française et canadienne-française au Smith College de Northampton, Mass., est présidente du North American French Language and Literature Group, récemment formé au sein de la "Modern Language Association".— Le P. Albert PLANTE, S.J., pose le problème de la réhabilitation des tuberculeux, comme une expérience personnelle lui a permis de le constater.— François de BIENVILLE est un enquêteur social qui s'est donné la peine d'observer minutieusement tout un quartier moralement délabré de Montréal.

Chroniques

LA PETITE MAÎTRISE
DE MONTRÉAL Jean VALLERAND 212

LA "MODERN LANGUAGE ASSOCIATION"
ET LE CANADA FRANÇAIS . Marine LELAND 214

VIES A REFAIRE Albert PLANTE 217

UN ART DU MOUVEMENT . Jean VALLERAND 218

FABRIQUE DE JEUNES
CRIMINELS François de BIENVILLE 220

CORRESPONDANCE 222

Livres récents 223

La bienheureuse Anna-Maria Taïgi . Jean LARAMÉE
Le coopératisme et l'organisation économique de la Gaspésie Émile BOUVIER
L'Assurance sociale et l'Assurance commerciale E. B. Claudel dans ses plus beaux textes . M. MARCOTTE
Un ancien contait Pierre RIOUX
Contes du soir et de la nuit . . . Luigi d'APOLLONIA

RELATIONS

REVUE DU MOIS

Directeur: Jean-d'Auteuil RICHARD

Rédacteurs: Jacques COUSINEAU, Joseph-H. LEDIT
Alexandre DUGRÉ, Émile BOUVIER

Secrétaire de rédaction et administrateur: Paul RACINE

PRIX DE L'ABONNEMENT : \$2.00 par année
A l'étranger: \$2.50. Pour les étudiants: \$1.50

M. Gérard LEFEBVRE, 3774, rue St-Denis (MA. 9159), est autorisé à recueillir à Montréal, Québec et Ottawa, abonnements et réabonnements. Les chèques doivent être faits au nom de RELATIONS.

Publiée par

L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

Centre de documentation, d'information et d'action sociale,
sous la direction des Pères de la Compagnie de Jésus.

Directeur: Joseph-Papin ARCHAMBAULT

ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

1961, rue Rachel est - Tél.: FR. 1189
MONTRÉAL CANADA

Relations

11^{ème} année, No 20

École Sociale Populaire, Montréal

Août 1942

É D I T O R I A U X

Nominations Épiscopales

L'ACADIE a connu récemment un grand jour de joie et de fierté en apprenant la double nomination de Mgr Norbert Robichaud, comme successeur de S. Exc. Mgr Melançon au siège archiépiscopal de Moncton, et de M. l'abbé Camille Leblanc, comme successeur de S. Exc. Mgr Chiasson à l'évêché de Bathurst.

Le peuple acadien, en deuil de deux évêques de regrettée mémoire, retrouve deux pasteurs et deux chefs. Des nominations épiscopales sont des points de repère dans la vie catholique d'un pays. Il y a un siècle, quand fut créé le premier évêché du Nouveau-Brunswick, la province comptait vingt-sept prêtres et pas une institution religieuse. Aujourd'hui, elle compte environ 330 prêtres dont une centaine sont des religieux, 130 paroisses et presque autant de missions, 500 religieuses, trois collèges classiques, des couvents, des hospices, des hôpitaux, des orphelinats, des maisons de retraite. Les catholiques, dont l'immense majorité est acadienne, constituent près de 50% de la population de la province. La vitalité du catholicisme acadien n'est plus à prouver. Sous la direction éclairée et vigoureuse de ses deux nouveaux pasteurs, il prendra un nouvel essor; l'Acadie connaîtra une vie catholique encore plus fortement organisée et plus intensément vécue.

Aux deux nouveaux évêques, RELATIONS est heureuse d'offrir un cordial hommage et ses vœux les meilleurs.

Les femmes à l'armée

Monsieur HUMPHREY MITCHELL, ministre du Travail, prononçait le 6 août à Saint-Jean du Nouveau-Brunswick un discours annonçant pour

d'ici trois mois des mesures extraordinaires au sujet de la mobilisation des ressources humaines du pays. D'autre part, le gouvernement convoquait récemment à Ottawa des représentantes des grandes associations féminines du pays et de la presse dans le but de lancer une forte campagne de publicité en faveur du recrutement du Corps féminin de l'Armée canadienne (C.F.A.C.). Il semble bien, d'après ces indices et d'autres encore, que, sous les pressions tenaces des partisans d'un certain "all-out war effort", l'on s'achemine vers une espèce de mobilisation générale des femmes canadiennes, voire peut-être, pour peu que dure la guerre, à une véritable conscription qui assignerait filles et femmes à des postes déterminés à l'armée, à l'usine ou aux champs.

Ainsi donc, d'après ces partisans féconds en hauts cris, le Canada, petit pays de 12 millions de population, ne doit pas se contenter de monter une armée de 600,000 hommes, de l'équiper et de la nourrir, d'assumer une part considérable du ravitaillement militaire et alimentaire de la Grande-Bretagne et d'assurer des transports difficiles; il devra créer et remplir à tout prix de nouveaux cadres militaires, et à cette fin libérer les hommes d'âge militaire partout, des usines, des champs, voire des services non-strictement combattants de l'armée. Que la production agricole soit compromise d'un bout à l'autre du pays, comme le révèlent les plaintes générales, que la production industrielle elle-même commence à être handicapée, cela n'a pas d'importance; ce qui vaut d'après cette stratégie, dépassée depuis Philippe de Macédoine, c'est le nombre des porteurs d'armes. Le grand moyen pour en trouver actuellement, d'après eux, est de substituer des femmes aux hommes dans toutes les autres tâches. C'est ainsi que dans l'armée proprement dite on

veut confier à des femmes les postes de commis, comptables, sténographes, dentistes, chauffeurs, cuisiniers, dessinateurs, téléphonistes, télégraphistes, messagers, etc.

Que plusieurs de ces postes puissent être remplis avec compétence par des filles ou des femmes, cela ne fait aucun doute; elles le font déjà couramment dans la vie civile. Mais l'innovation qui change du tout au tout le problème est l'accomplissement de ces mêmes tâches à l'intérieur même des cadres de l'armée. Qui ne voit tout le péril que comporte au point de vue moral la vie de jeunes filles et de femmes dans le milieu quelque peu anormal de l'armée. La santé morale de la nation ne laisse déjà que trop à désirer. Il faut avoir la mémoire bien courte pour oublier qu'hier encore on faisait un crime, et justement, aux pays totalitaires d'embriquer la jeunesse et les femmes dans les formations militaires.

« Il faut sauver le pays . . . sans le perdre », disait excellemment M. Eugène L'Heureux dans l'*Action catholique* du 10 août. « Mais, à la guerre comme en temps de paix, la femme reste la femme et l'homme, en face de la femme, reste un homme. Aussi nous est-il impossible d'accepter le principe de la confusion des rôles de l'homme et de la femme, durant une guerre totale où la nation doit nécessairement organiser un effort triomphant. »

Toute cette organisation du Corps féminin de l'Armée nous semble l'affaire de bureaucrates pour qui hommes et femmes ne sont que des pièces mécaniques sur l'échiquier national, qui s'entêtent à vouloir faire donner à un petit pays, à quelque prix que ce soit, et par quelques moyens que ce soit, un effort de guerre au delà de ses possibilités et à fermer les yeux sur les profondes répercussions sociales de leurs actes.

Les femmes à l'usine

LES conditions de travail auxquelles sont soumises les femmes dans beaucoup d'usines de guerre continuent d'alarmer les gens sérieux et nous obligent à revenir sur le sujet. Le travail des femmes en usine est une triste nécessité de la guerre. Encore faut-il le réglementer sévèrement pour en limiter les funestes effets. Or il ne semble pas qu'on ait fait quoique ce soit pour interdire le travail de nuit des femmes, pour déterminer les heures de travail, qui dans certaines usines sont de douze heures, pour interdire la levée de poids trop lourds, etc. On nous rapporte des cas nombreux de santés complètement ruinées par suite de la nature ou des conditions de travail dans certaines usines.

Sir Herbert Williams, membre du Comité parlementaire chargé d'examiner l'organisation des usines

de guerre en Angleterre, a déclaré il y a quelques jours à peine que « les heures de travail y sont trop longues et que la conscription des femmes au travail des munitions s'avère *'une faute terrible, absolument inutile et une méprise psychologique de première grandeur'*. »

Une telle déclaration, émanant d'un enquêteur responsable du gouvernement anglais, devrait suffire à tempérer le zèle aveugle d'une certaine bureaucratie ultra-loyaliste en passe de nous imposer un régime de travail féminin aussi énergiquement stigmatisé. Notre opinion publique doit réagir immédiatement avant que ne se développent les conséquences de cette erreur monstrueuse!

Que l'on ne la répète pas ici.

Initiative fructueuse

LES meilleurs esprits sont d'accord pour reconnaître que la société doit être reconstruite d'après un ordre nouveau, et que le plan tracé par les encycliques s'avère comme le mieux ordonné et le plus pratique. Encore faut-il qu'il soit connu dans les diverses classes de la société, où des équipes variées de laïcs le porteront. De cette nécessité sont nées des écoles de formation où durant une semaine des hommes de tout âge et de toute profession se livrent à une étude intensive de la doctrine sociale catholique et s'exercent à la propager dans leurs milieux.

L'École Sociale Populaire tenait au commencement de ce mois, pour la dixième année consécutive, une session de ce genre. Trente-cinq hommes y prirent part; six ecclésiastiques et vingt-neuf laïcs. Ceux-ci venaient de presque toutes les régions de la province de Québec et appartenaient aux professions les plus variées, l'agriculture, les métiers et la magistrature.

Liés par une foi commune, ces catholiques ont été soumis durant une semaine à une forte discipline. Cours, répétitions, études en commun, débats publics, exercices spirituels, rien ne fut épargné pour nourrir leur esprit de connaissances précises, bien assimilées, et tremper fortement leur volonté. Car il ne suffit pas de savoir, il faut en outre pouvoir, c'est-à-dire être capable de communiquer sa science, et vouloir, ce qui signifie ne reculer devant aucun obstacle et aucun sacrifice, si dur soit-il.

Tous sont partis résolus et enthousiastes. Déjà, quelques-uns gagnés par la valeur de l'œuvre et sa grande utilité à l'heure actuelle, voudraient en faire bénéficier immédiatement un plus grand nombre de leurs concitoyens. Ils travaillent à établir un plan qui permettrait à l'œuvre de venir opérer dans leur milieu, tout en conservant la méthode intensive et dynamique qui lui vaut son succès.

LES MILIEUX ANGLOPHONES DU CANADA

Murray BALLANTYNE

« LA VARIÉTÉ est le véritable condiment de la vie », dit un poète anglais, et la Providence veille sans doute à ce que notre vie soit bien assaisonnée. Tous les hommes sont enfants de Dieu et frères dans le Christ. De là, entre eux, une ressemblance et un lien dont le caractère défie toute analyse. Essentiellement, tous ont été modelés dans une même argile et en vue d'une fin identique. Ils ont été doués d'une nature semblable, sont soumis, sans exception, aux conséquences de la faute originelle, et un même Rédempteur s'est offert pour leur rachat. Ils accusent cependant des divergences accidentelles. Dieu se complait aux différences. Ses ressources sont illimitées et la création réfléchit quelque éclat de l'opulence divine. Tous n'ont donc pas été enrichis des mêmes dons. Aucun homme, aucune race ne peut les revendiquer tous à la fois. Chaque individu, chaque race, dans l'accord providentiel, constitue une harmonique nécessaire. Tous, individus, et groupes ethniques, sont appelés à parfaire le Corps mystique du Christ. La création possède donc un caractère d'unité, non d'uniformité.

Nous devrions, devant cette diversité de dons et de traits admirer et nous réjouir. Supposez un instant une Providence dont l'œuvre soit, par une sorte de « fordisme » avant la lettre, une création en série: quel appauvrissement vital en résulterait, et quelle intolérable monotonie! Notre légèreté humaine semble trop souvent adopter cette conception étroite. Les races et les individus prétendent exiger que les autres leur ressemblent et c'est là qu'il faut chercher un des principes les plus pernicioeux du malaise du monde actuel. Dans la plupart des cas, sans doute, l'ignorance est à la source de cette erreur. Mais aussi, parfois, la suffisance ou une sorte d'appréhension. Témoin le nazisme qui a soumis naguère toute une génération d'Allemands au même impitoyable creuset, et qui cherche maintenant à camoufler ses déficiences en effaçant chez les autres, tout vestige d'originalité. Faire grief de l'originalité est indice de faiblesse. Les forts trouvent quelque motif de fierté dans la puissance d'autrui. Ici, au Canada, on rencontre assez rarement cet esprit niveleur fondé sur la suffisance ou la crainte. En certains milieux par contre, l'ignorance réciproque mine toute entente. Le privilège providentiel que nous avons d'être bilingues, tributaires d'une double, voire triple culture, ajoute encore à ce drame. Écrivant un jour pour des lecteurs étatsuniens et catholiques, j'assimilais les relations entre Canadiens de langue française et Canadiens de langue anglaise aux liens qui unissent

le mari et l'épouse: comme mari et femme, les deux groupes sont liés l'un à l'autre indissolublement, ils sont appelés par Dieu à se compléter, à se perfectionner mutuellement; comme mari et femme, ils doivent à l'unisson édifier leur vie sur un plan ou leur individualité s'unissent pour se dépasser.

Or les époux doivent dès l'abord ne jamais oublier que des caractères différents distinguent l'homme et la femme. Accepter ces différenciations, y trouver sa joie, doit être le fondement de la vie commune. Parallèlement, on devrait découvrir chez les Canadiens français et Canadiens anglais, ce consentement à se prendre comme ils sont: des physionomies singulièrement diverses. Connaissance et acceptation qui exigent la réciprocité. Qui ne voit que, de part et d'autre, on rencontre une sérieuse ignorance des tempéraments et des caractères. L'intelligence mutuelle doit précéder l'acceptation. L'attitude inverse fait songer à cette excellente mère de famille anglaise qui, après avoir traversé la Manche pour la première fois, retourna précipitamment dans son île parce qu'elle avait remarqué que les pantalons des soldats français étaient rouges et leurs tuniques bleues, alors que c'est le contraire qui avait du bon sens.

Ce principe bien établi, je voudrais, puisque je m'adresse exclusivement à des lecteurs canadiens-français, esquisser le caractère, les particularités et la vie religieuse de certains éléments du groupe de langue anglaise. On peut, sans fausser la vérité, parler d'un groupe anglophone considéré comme un tout. Une distinction, en effet, s'impose d'emblée lorsqu'il s'agit des Canadiens, et les divise en deux catégories: le groupe dont la langue est le français et qui a gardé son âme française, et le groupe de langue anglaise, plus ou moins coloré d'esprit anglo-saxon. En fait, le groupe d'expression anglaise est, en soi, loin d'être homogène. On y discerne, en premier lieu, les individus d'origine britannique et ceux d'origine différente. Il ne nous appartient pas — faute d'espace et de compétence — d'examiner le cas de ces derniers.

Les Canadiens d'origine britannique se chiffrent approximativement à six millions d'âmes: ils comprennent les Anglais, les Écossais, les Gallois et les Irlandais. Chacun de ces groupes admet plusieurs divisions et subdivisions.

Abordons, pour commencer, l'étude de l'élément anglais, qui constitue environ la moitié du groupe d'ascendance britannique. Cette race est multiforme. Plusieurs traits sont communs, la réserve par exemple; mais, par ailleurs, que de contrastes! Tel

le groupe proverbial des colonels et employés civils retraités, qui cultivent les roses à Victoria. D'autres descendent des membres ruinés de cette petite noblesse qui se fixa dans les Cantons de l'Est et ailleurs. D'autres encore héritèrent des traditions des *United Empire Loyalists*. On rencontre ça et là les fils et les petits-fils des *remittance men*. D'autres encore sont les résidus hâves, mal nourris, rachitiques, des taudis de l'Angleterre industrielle. Beaucoup sont des rejetons de vieille souche pay-sanne, laborieuse et probe.

On compte aussi un million et demi d'Écossais: Celtes des hauts plateaux, costauds, tout en muscles, attachés à leur clan (un bon nombre d'entre eux sont catholiques), et les habitants des plaines, courts et trapus. Indomptables, ambitieux et ingénieux, les Écossais ont marqué le sol du Canada d'une profonde influence. Un Canadien ramenait à trois les principes caractéristiques de notre pays: son climat, son caractère nordique et l'empreinte écossaise. En Nouvelle-Écosse, au Québec, dans la région de Glengarry, dans l'ouest canadien, les Écossais sont des figures familières. Ils comptent parmi les grands pionniers de la traite des fourrures, et ils sont demeurés en contact étroit avec le monde de la finance et du commerce. Sans le sou à leur arrivée au pays, ils deviennent un lord Strathcona, un Mount Stephen, ou un Allan. Pleins de confiance en leur étoile, aucunement troublés par un sentiment de minorité ou d'infériorité ils savent d'instinct discerner leur intérêt, et depuis l'Acte d'Union entre l'Écosse et l'Angleterre, en 1707, ils ont su tirer le meilleur parti de l'Empire britannique.

Le nombre des Gallois au Canada est si minime qu'il est à peine nécessaire d'insister sur cette race bien douée, au caractère chagrin et nuancé.

Avec les Irlandais, le tableau change. Leur nombre égale ici — et ils nous le laissent pas ignorer — celui des Écossais. Leur histoire, au Canada, remonte à plus d'un siècle, mais ce ne fut que vers 1840 que nous fûmes témoins de leur immigration massive. Retenons d'abord que ces Irlandais sont de deux sortes: les Irlandais catholiques (les vrais . . .) et les Irlandais protestants de l'Ulster. Ceux-ci forment, parmi les protestants, le noyau de l'élément fanatique et inculte du pays. Le mouvement anti-catholique et anti-français en Ontario n'a pas de plus ferme appui. Quant aux catholiques irlandais, c'est autre chose: leur attachement à la foi est historique. Leur exode à la suite des persécutions et de la famine dont ils furent victimes chez eux a beaucoup contribué à la propagation de la foi catholique en Amérique et en Australie. Ils ont d'ailleurs bien d'autres qualités. Cette race passionnée, sensible et instable constitue, partout où elle s'établit, un ferment de révolte contre le laisser-aller et le despotisme. Les Irlandais sont naturellement des agita-

teurs et des meneurs, et s'il leur est arrivé parfois de combattre le bien, ils ont aussi bataillé à maintes reprises contre les forces du mal. Dans leur pays d'origine, la persécution s'est acharnée pendant des siècles sur les catholiques irlandais. Ils sont, au Canada, une minorité dans une minorité. Craintifs, il s'en faut qu'ils aient conquis cette sérénité et cette souplesse qui vont de pair avec la confiance en soi.

A l'exception des Irlandais du sud, les Britanniques sont en grande majorité protestants. Les Écossais sont presque tous presbytériens — partisans d'un culte et d'une organisation ecclésiastique dont l'austérité confine à la sécheresse. Le caractère non-hiérarchique de cette confession tient à l'esprit d'indépendance têtue et farouche du type écossais. Le credo de l'Église presbytérienne ressortit au calvinisme: il en a la morne rigidité. Ses fondements dogmatiques sont toutefois, pour une bonne part, en voie de désagrégation. Si les presbytériens ont réussi, dans une certaine mesure, à échapper à l'humanitarisme nébuleux qui fut le dernier avatar du protestantisme, ils le doivent à leur amour de la Bible. Les Écossais sont enracinés à l'Écriture et imprégnés de sa sève. Les sources de leurs croyances les ont familiarisés davantage avec l'Ancien Testament, mais ils doivent aussi à leur ferveur biblique un amour très réel pour le Christ.

Les Anglais montrent plus de subtile complexité. Leur schisme ne fut pas aussi brutal, ni aussi complet. Traditionaliste et conservateur, l'Anglais garde un sens très averti de la continuité. Ses anciennes cathédrales ont maintenu la splendeur du culte; aucun hiatus dans la suite de ses évêques; l'étonnante beauté de sa liturgie est étroitement calquée sur la nôtre. Tout ce qui, en Angleterre, résiste au temps et présente un aspect original: l'esprit de la monarchie chrétienne, les traditions de serviabilité et de responsabilité; ce qui reste des corporations; l'idéal antique de ses universités; la mentalité *corporative* qui est à la base de son sens social; tout cela est catholique d'inspiration et d'origine. On surnomma jadis l'Angleterre l'« héritage de Notre Dame », et un insistant parfum de catholicisme s'attarde encore et rôde autour de la fiole abandonnée.

Le type d'« anglicanisme » en faveur au Canada est l'anglicanisme évangélique ou bas-anglicanisme. Il présente des affinités avec l'esprit des non-conformistes: méthodistes, baptistes (au Canada, les méthodistes, les congrégationalistes et quelques presbytériens forment l'Église unie). Toute œuvre a les défauts de ses qualités. La tentation qui obsède ordinairement les membres d'institutions établies et hiérarchisées est une tendance à la sclérose, ainsi que la méconnaissance de tout idéal sauf celui de la classe dirigeante. L'Église d'Angleterre, par malheur, a perdu dès longtemps tout contact avec les classes populaires et le prolétariat. C'est au

sein de celui-ci que se recruta le gros des non-conformistes, c'est-à-dire ceux qui refusent obéissance aux Églises établies d'Angleterre et d'Écosse.

En marge de ces groupements religieux, il faut mentionner les bouillants fanatiques de l'Ulster et leurs partisans. Leur esprit est tout négatif. Cela doit sans doute suffire à en marquer la tendance profonde. L'anti-catholicisme est leur mobile essentiel. Quoique cet esprit réactionnaire conserve encore une grande vigueur, il est néanmoins en passe de disparaître. Avouons, à la décharge de ces furieux, qu'il y a quelque apparence de raison à leur haine du catholicisme. Le *catholicisme* qu'ils combattent n'est en effet qu'une odieuse caricature de la vérité et pas un honnête homme ne le saurait envisager sans mépris.

Voici enfin une grande secte d'Illuminés: les *Holy Rollers*, les *Witnesses of Jehovah*, les *Seventh Day Adventists*, et une foule d'autres. Ces fanatiques illettrés et exaltés sont la *reductio ad absurdum* de toute opinion personnelle. Leurs agissements répugnent également à la masse des protestants comme des catholiques.

Ce qu'il faut retenir de toutes ces Églises et sectes, c'est la désintégration de leurs dogmes. Le protestantisme, dans son ensemble, a dégénéré en simple humanitarisme. La religion, aux yeux des protestants, a pris désormais figure de subjectivisme et de sentimentalisme. Le caractère fissipare de leurs Églises a fait naître en eux, joint à l'amertume des controverses sans aménité, un tel dégoût, qu'ils ont rejeté violemment la théologie elle-même. Les questions dogmatiques se sont dissoutes dans l'abandon tacite du dogme lui-même. La religion a subi une transposition du cerveau au cœur. « Je crois » est devenu « j'ai l'impression ». Le cri de ralliement de Calvin était la justification par la foi seule. La roue a tourné, et à grand-peine trouverait-on un protestant qui fût disposé à nier que seules les œuvres comptent et que la foi n'importe plus guère.

Ces vues, notez-le bien, sont à l'opposé du catholicisme. La religion catholique possède un corps de doctrine bien défini. Elle propose au mystère de la vie une solution cohérente et facile à saisir. Elle parle d'autorité. Il faut l'accepter ou la rejeter en bloc, la détester ou l'aimer. Un catholique qui perd la foi est voué, dans tous les sens, au diable. L'abandon des croyances équivaut d'ordinaire au rejet du code moral à l'Église. Le protestant adopte une ligne de conduite toute différente. Le milieu religieux où il évolue admet toutes les nuances d'opinion. Il est rare que le protestant aboutisse jamais à l'incrédulité formelle. Le rejet de sa religion est ici hors de question: le protestant ne se pose même pas le problème de la foi. Il s'enlise seulement

un peu plus profondément dans le magma du subjectivisme.

Voilà qui provoque, à coup sûr, de la part des catholiques, et en particulier des catholiques de langue française, avec leur passion pour la logique, de graves malentendus. Le catholique, nanti d'une foi raisonnable et raisonnée, considère comme suspects ces esprits bien intentionnés mais inconsistants. Il incline à douter de leur bonne foi. Erreur capitale, car tous sont de bonne foi. Deux vérités à ne point perdre de vue, si l'on n'est guère au fait de la mentalité des protestants. Leur hérédité a élevé une barrière presque infranchissable entre eux et le catholicisme. Le catholique ne met pas en doute le caractère rationnel de sa foi, mais le protestant est loin de posséder une telle certitude. Ces facteurs d'ordre historique sont d'un tel poids que seul un courant irrésistible de la grâce peut gagner un protestant à la foi catholique. En second lieu, j'y insiste, le protestantisme n'est plus affaire de spéculation, mais de sensibilité. Nous ne devons donc pas juger les protestants sur leur refus de la Révélation; mais nous reporter dans notre appréciation de l'âme d'autrui, à ses propres gabarits. Un catholique qui renie son Église est, dans la plupart des cas, un malhonnête homme. Ce n'est pas le cas quand il s'agit des protestants. Quelles que soient en fait leurs erreurs, leur bonne foi demeure entière. C'est pourquoi on rencontre parmi eux si peu d'athées ou d'anticléricaux militants.

Après ce rapide examen des différents groupes ethniques et de leur religion respective, il n'est pas sans intérêt de se demander dans quelle proportion les divergences de vues doivent être attribuées à de légitimes différences raciales et à l'action de l'hérésie. Dans quelle mesure exacte l'angle sous lequel l'Anglo-Saxon considère la religion est déterminé par la diffusion d'une doctrine erronée, et dans quelle mesure aussi il est dû à une hérédité à peu près immuable. Cette question déborde évidemment les cadres de ce travail.

Deux points s'imposent cependant à notre attention.

— La foi a présidé à la naissance et à l'épanouissement de la civilisation anglo-saxonne. Malgré la Réforme, le peuple des îles britanniques est lié à son passé catholique par une filiation plus intime que celle que l'on rencontre dans presque tous les autres pays. Les Anglais ont adultéré leurs traditions; ils ne les ont jamais tout à fait oubliées.

— Le surnaturel est édifié sur la nature. Le catholicisme, mieux qu'une culture, est la fleur de toutes les cultures. La foi est, partout et toujours, unique et identique à elle-même; mais l'accent et la mise en œuvre diffèrent.

Par suite de la Réforme, les peuples anglo-saxons furent isolés de la catholicité et privés de la

pleine communion avec l'Église. Il en résulta une singularité morale; cause de l'intensification et exagération de certains traits de leur caractère. Mais ce n'est pas son fond même qui, chez l'Anglais ou l'Écossais, répugne à la foi catholique, mais bien ce chancre du matérialisme (mécaniciste) qui ronge tous les peuples et toutes les civilisations.

Nous n'en voulons pour preuve que l'exemple des Irlandais du sud et des catholiques d'Écosse ou d'Angleterre. Ils n'ont rien de commun avec le subjectivisme exagéré de leurs frères non-catholiques; ils n'en sont pas moins demeurés foncièrement

Irlandais, ou Écossais, ou Anglais. A la vérité, ils le sont, à certains égards, plus authentiquement. La foi, loin qu'elle la nie, *accomplit* la nature.

Les hommes, au demeurant, restent fidèles à eux-mêmes — et donc à leur physionomie originale. L'idéal de l'harmonie entre les humains ne gagnera rien à la méconnaissance de cette diversité, réalité de l'ordre des faits, et que l'on doit accepter de bon cœur. Faute de quoi, il y a peu d'espoir que nous puissions accéder quelque jour à cette union d'essence supérieure vers laquelle nous tendons tous.

(Traduit de l'anglais par RELATIONS)

BIBLIOTHÈQUES, ONTARIO ET QUÉBEC

Léo-Paul DESROSIERS

LE VASTE SYSTÈME des bibliothèques municipales et publiques de l'Ontario, repose sur une loi provinciale adoptée il y a plus de trente-cinq ans, et reproduite avec ses amendements dans le volume III des Statuts révisés de la province, pour l'année 1937.

Dès le début, le lecteur constate que l'application de la loi relève du ministère de l'Éducation de l'Ontario. Ce fait si simple révèle une conception bien particulière de la bibliothèque. D'autres articles viendront le confirmer; par exemple, on verra que la Commission administrative de la bibliothèque appellera automatiquement dans son sein des membres de la Commission des écoles publiques et de la Commission des écoles séparées.

Pour le législateur ontarien, la bibliothèque est donc partie intégrante, importante du système d'éducation. Elle est l'auxiliaire indispensable de l'école, l'université du pauvre, comme on a si bien dit, le seul moyen de poursuivre ses études après l'université.

Et cette conception, qui est la bonne, est absolument opposée à celle que l'on se fait encore de la bibliothèque dans plusieurs milieux. Pères de famille, instituteurs, gouvernants la considèrent encore aujourd'hui comme un divertissement pur, le cinéma, par exemple, et comme un obstacle à l'enseignement. La lecture est pour eux du temps perdu. Tout argent que l'on dépense à cette fin est un gaspillage. C'est dans cette appréciation fautive de la bibliothèque que l'on trouve les obstacles à tous les progrès. Toutes les objections, toutes les indifférences, tous les obstacles proviennent de cette source. Parce qu'un enfant ou un adulte lit un livre avec plaisir, on croit qu'il s'amuse, sans plus. Il faudrait indiquer la manière dont il s'instruit, signaler qu'il puise

continuellement dans ses livres, à peu près quels qu'ils soient, des notions nouvelles, des connaissances qui lui seront précieuses à un moment ou à l'autre. Il faudrait bien marquer aussi que cette instruction ne se fait pas seulement dans les manuels techniques, mais à peu près dans tous les volumes qui se trouvent sur les rayons, même les romans. Aussi longtemps qu'un homme lit, il augmente son bagage intellectuel et meuble son esprit.

La législation provinciale de l'Ontario sur les bibliothèques est imprégnée de l'esprit démocratique. On peut dire qu'à chaque stage c'est la volonté de l'électeur qui impose ses décisions. Ainsi, au début, c'est une pétition qui entre en circulation. Si soixante électeurs dans une ville, et trente électeurs dans un village la signent, le conseil municipal doit soumettre à l'électorat la question de construire une bibliothèque publique; il ne peut se récuser, la loi l'y oblige. Et si le corps électoral donne une réponse affirmative, il doit procéder à l'exécution du plan de la manière fixée par la législation.

Aussitôt la création de la bibliothèque décidée, la Commission de la bibliothèque entre presque automatiquement en existence. De même que nous avons une Commission scolaire, la province voisine a une commission de la bibliothèque chargée de l'administration, des finances et de tout. Elle se compose toujours du maire du moment, de trois membres nommés par le conseil municipal, de trois membres nommés par la Commission des écoles publiques et de deux membres nommés par la Commission des écoles séparées. Phénomène assez curieux, dans les localités où il y a une Commission des écoles séparées, le conseil municipal ne possède plus de majorité à la Commission de la bibliothèque.

Cette dernière se nomme un président, un trésorier et les autres fonctionnaires dont elle a besoin. Elle doit tenir des réunions au besoin, ouvrir à l'inspection du ministre ses livres de comptabilité, lui envoyer un rapport annuel. Elle nomme le conservateur de la bibliothèque. Elle achète, loue, exproprie les terrains, construit le ou les édifices, les prend à bail; elle achète les livres, peut établir des musées, des galeries de peinture, etc. Cependant, dans le cas de dépenses extraordinaires très élevées, elle doit obtenir l'autorisation du conseil municipal. C'est elle qui arrête encore les règlements pour le prêt des livres et l'admission du public. Mais, règle importante, une bibliothèque ontarienne ne peut fermer momentanément ses portes, pour quelque cause que ce soit, sans la permission du ministre de l'Éducation. Et le ministre a pris soin de ne pouvoir succomber à ses propres faiblesses, en inscrivant dans la loi qu'il ne pourra jamais autoriser la fermeture d'une bibliothèque pour plus de quinze jours, à la fois, et jamais en un autre temps que durant les vacances.

La seconde disposition importante de la loi provinciale ontarienne est celle qui assure des revenus aux bibliothèques. Elle oblige le conseil municipal à imposer, en plus et à part des autres taxes, un impôt spécial de la bibliothèque qui ne dépassera pas cinquante cents par tête. Ainsi, dans une ville comme Montréal, l'impôt pourrait rapporter au-delà de \$400,000. Mais si le conseil municipal y consent, cet impôt peut atteindre, mais non dépasser \$1 par tête de population. Et — le croirait-on? — certains conseils municipaux, comme celui de Toronto par exemple, autorisent depuis plusieurs années, un impôt qui s'établit entre 80c et 90c par tête de population.

Et c'est cette disposition qui explique le magnifique développement du système ontarien. Car il faut de l'argent pour conduire une bibliothèque vivante, active et forte. On perd cette considération de vue trop souvent. L'achat des livres absorbe à lui seul de grosses sommes; mais la reliure, la réparation, la classification exigent des montants plus considérables encore. Tous ces items réunis donnent un total élevé. Et si l'on ne comprend pas ce besoin d'argent, on court à des insuccès patents. Une bibliothèque dotée d'un budget médiocre, est une institution qui vivote et qui est destinée à mourir un jour ou l'autre. Il semble bien que la charité publique ou privée, que les appels bénévoles de fonds, ne peuvent procurer longtemps les sommes requises qui, dans l'espèce, se chiffrent entre huit et douze milliers de dollars pour une succursale ou une bibliothèque de dimensions très modérées. Alors est-il chimérique de vouloir fonder une bibliothèque publique sur une autre base que les impôts?

Cet impôt spécial établit la stabilité dans les recettes des bibliothèques ontariennes. Les crises,

les mauvaises années financières, n'ont pu imposer de coupures. Ces institutions n'ont pas de vides dans leurs rayons. Car, il faut bien s'en rendre compte, à chaque diminution des dépenses correspond l'absence d'ouvrages importants, et ainsi une lacune grave qu'il est presque toujours impossible de combler.

Les recettes des bibliothèques ontariennes sont aussi continues. C'est dire que les commissions qui administrent les bibliothèques ontariennes peuvent évaluer avec précision les sommes qui seront mises à leur disposition pendant les prochaines années. Elles peuvent établir un programme de construction, de développement.

Enfin la loi ontarienne arrête certaines dispositions qui permettront au ministre de distribuer des octrois aux bibliothèques, de publier des rapports annuels, d'établir des bibliothèques ambulantes, d'expérimenter de nouvelles méthodes. Elle prévoit la formation de bibliothécaires compétents. Notre École de bibliothécaires due à une initiative privée, et qui n'existe que depuis trois ans, est dans la province voisine une vieille institution d'État.

Cette loi est toute imprégnée d'un souci d'éducation vraiment admirable. Non seulement le ministre qui l'a conçue avait une haute opinion de l'instruction donnée par les livres, mais encore l'électorat de la province a su en prendre avantage, s'imposer les sacrifices nécessaires, l'appliquer avec largeur d'esprit et bon sens.

Naturellement, cette loi est venue au bon moment. Les municipalités n'étaient pas surchargées de dettes à cette époque; peu de bibliothèques étaient déjà ouvertes au public, de sorte qu'on pouvait construire à neuf sans nuire à aucun organisme existant.

Sur cette solide fondation administrative et financière, la province d'Ontario a construit. D'après l'Office de la statistique, 284 municipalités avaient en 1940 une bibliothèque publique, contre 10 bibliothèques publiques dans toute notre province, et ceci signifie que 284 électors municipaux avaient consenti à s'imposer un impôt spécial variant entre 50c et \$1 par tête de population. Le total des sommes qu'elles dépensaient cette année-là pour les livres était de \$1,384,555 contre \$170,037 pour les municipalités de Québec. Le nombre de leurs abonnés était de 679,384, ne versant aucun dépôt et ne donnant aucune rémunération, contre un total de 24,945 abonnés pour les quelques bibliothèques publiques de notre province. Enfin la circulation des ouvrages y était de 13,999,414 lorsqu'elle n'était dans notre province que de 697,440. Cette comparaison se fait entre les bibliothèques publiques qui sont accessibles au grand public et non entre bibliothèques de collèges ou d'universités qui ne sont accessibles qu'à des groupes. Inutile d'ajouter que presque toutes les grandes municipalités voisines

ont leur bibliothèque et souvent une bibliothèque centrale avec des succursales.

Cette comparaison fait peur. Elle évoque invinciblement la différence entre les armements de l'Allemagne et ceux des Alliés au début de la guerre. Est-il prudent de nous maintenir dans un tel état d'infériorité? Est-il sage d'accorder si peu d'importance aux livres lorsque la province voisine leur en accorde tant? De laisser sans lectures et sans instruction par les livres, de vastes populations comme celles de Hull, des Trois-Rivières, de Chicoutimi, etc.? Et d'offrir si peu de livres aux populations des villes plus grandes? Est-il bien sûr que nous ne payons pas aujourd'hui et que nous ne paierons pas demain notre apathie et notre négligence? Dieu sait que l'on fait à ces populations des reproches sans nombre, sanglants, à propos de tout et de rien. Sommes-nous bien sûrs que la plupart de ces déficiences ne proviennent pas justement de ce manque absolu ou relatif de livres largement et facilement accessibles au grand public?

Alors, voilà une province qui croit dans la valeur éducative et instructive du livre et qui, ensuite, démontre cette foi dans des actes. Elle construit des bibliothèques et elle les fréquente. On peut dire que la grande centrale de Toronto avec ses vingt succursales et ses seize salles d'enfants, atteint au moins les trois cinquièmes de la population. Le livre est dans le quartier, à portée de la main. Le camion transporte le livre dans les régions éloignées; il fournit au colon, à l'agriculteur isolé, le manuel, l'ouvrage dont ils ont besoin; le souci suprême est de n'oublier personne qui veut trouver auprès d'un spécialiste la direction dont il a besoin; provinces, municipalités, commissions scolaires collaborent afin de mettre sur pied un système simple, net, aux rouages bien ajustés; depuis longtemps déjà, les bibliothèques s'enrichissent non seulement de collections de livres, mais encore de manuscrits, de documents, de disques, d'incunables; des revues renseignent le public sur les acquisitions, les améliorations; les portes des bibliothèques sont largement ouvertes partout, sans dépôt, sans formalités longues et vexatoires; en un mot, c'est une activité dont on n'a pas l'idée et qui anime dans le moment, non seulement la province voisine, mais encore tout le continent nord-américain. Ce n'est pas aux compte-goutte que l'on procède.

Naturellement, les statistiques disent encore bien des choses. Ils sont là, les petits chiffres qui racontent les entreprises de nos provinces. Mais ne récitent-ils pas une histoire lamentable? Il ne s'agit ni d'être optimiste, ni d'être pessimiste, mais de voir les choses telles qu'elles sont et d'en tirer des conclusions.

Québec possède peu de bibliothèques publiques, c'est-à-dire de bibliothèques qui desservent la vaste

population. Par contre, elle possède plus de bibliothèques d'institutions que l'Ontario; collèges, séminaires, universités possèdent de belles et importantes collections de livres. Mais à qui sont-elles accessibles? Puis ensuite, dans quel état sont-elles? Quelques-unes ne sont ni classifiées, ni indexées, ni cataloguées; en voici une, la plus belle de toutes, qui contient des incunables, des séries précieuses de revues, de journaux anciens; mais on s'y retrouve à peine. Au-dessus de quelques milliers de volumes, une bibliothèque sans catalogue est une bibliothèque en partie inutilisable. Elle le devient de plus en plus à mesure qu'elle s'augmente. A cent milles, quoi faire?

Et voici toute une autre série de bibliothèques. Celles-là sont touchantes, car elles rappellent, toutes, le souvenir d'une personne ou d'un groupe de personnes qui ont voulu le bien de leurs compatriotes et qui ont travaillé avec énergie, dans la joie d'accomplir œuvre grande et belle. Aujourd'hui, pour se rendre compte, on consulte les statistiques: des livres, oui, assez, mais peu ou pas de circulation; peu ou pas d'argent dépensé pour l'achat de livres nouveaux; un choix rudimentaire des volumes qui se trouvent sur les rayons. Alors, que voulez-vous que l'on dise? Ces organismes étaient à peine viables, pour la plupart; aussi ils vivent, ils suivent une route précaire entre la faiblesse et la mort; parfois, ils passent par une période très active, puis ils se calment et ils végètent encore, attendant une impulsion énergique et sûre.

On le sait bien, l'émotion étroit à la vue de tant de dévouement, de tant de bonne volonté. Ceux-là étaient des précurseurs qui ont bâti avec des éléments de fortune et selon les nécessités du temps. Ils la connaissaient, eux, la valeur des bibliothèques pour un peuple. Ils ont sacrifié à cette foi leurs loisirs, leurs ressources. Ils avaient compris cette parole de dom Laurent Benard, le réformateur de Cluny: « Ne craignez donc plus . . . que la science et l'éloquence qui a sauvé l'Église, ruine la religion, altère la piété . . . C'est la science et la connaissance qui fait la dévotion, qui engendre la piété, comme la foi attire la charité ». Ils savaient que « l'homme docte, comme dit le Sage, est d'un esprit précieux ».

Mais enfin, la population, le public en général? Voici des lettres, là, sur le bureau: l'une vient de Chicoutimi, l'autre de La Tuque, une troisième de Sorel, l'autre d'ailleurs. Elle veut lire, la population, elle veut s'instruire, elle veut se hausser vers un avenir meilleur. Et alors où s'adressera-t-elle dans nombre de nos villes importantes? Hull, par exemple, les Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe. Et avant de créer, il faut bien se rendre compte de la sorte d'institution dont elle a besoin et à laquelle elle a droit.

Et les légendes. Quand il s'agit de créer une bibliothèque ou d'en développer une, à quels obstacles ne se heurte-t-on pas? Est-ce un méfait que l'on trouve toujours une telle abondance de prétextes pour tout empêcher? Un malheureux a découpé les pages d'une encyclopédie; alors, la conclusion n'a pas tardé: les Canadiens français forment une race de vandales; ils n'ont pas le respect du livre, ils n'ont aucun souci de la propriété de l'État. Mais a-t-on réfléchi? Parce qu'un homme a assassiné un jour au couteau, a-t-on conclu que les Canadiens français étaient des assassins, a-t-on prohibé la fabrication des couteaux? Et, avant de jeter la pierre à notre nationalité, a-t-on été voir ailleurs pour être bien sûrs que messieurs les Anglais ne découpaient pas parfois, eux aussi, des encyclopédies? On s'en rend vite compte: aucune bibliothèque, dans aucun pays, ne fonctionne sans un certain déchet. Le livre s'utilise comme n'importe quoi; l'un inscrit une marge au crayon, l'autre corne les pages, un troisième échappe l'ouvrage et la couverture s'arrache. Il faut prendre certaines mesures de surveillance, dépister les coupables s'il y a lieu, adjurer le public, afin de réduire au minimum les pertes inévitables. Mais l'erreur est de vouloir qu'une bibliothèque fonctionne sans aucune de ces pertes et d'imposer à cet effet des mesures si draconiennes que la population est en pratique exclue.

Et voici une autre légende: les Canadiens français ne lisent que des livres sans valeur. Il faut voir. Que l'on vienne à la Municipale examiner en n'importe quel temps la liste des livres que le public a demandés la veille. Et alors l'on verra. De grands auteurs presque tous, de grands livres; une moyenne plus élevée qu'ailleurs, certainement. Mais pourquoi? Un homme averti pourrait poser la question suivante: « Ne recevez-vous donc ici que l'élite? Et le peuple, qu'en faites-vous? Lui fermez-vous la porte au nez, quels sont ceux de vos règlements qui le gardent sur le perron? »

Et le Canadien français ne lit pas. Voilà ce que l'on entend dire. Tout d'abord, le Canadien français a-t-il une bibliothèque à laquelle il puisse s'adresser?

CORPORATISME CHRÉTIEN

Le Canada ne peut pas réussir en suivant Mammon. Vos pères n'avaient ni la force ni le nombre et ils ont triomphé de leurs adversaires par la seule fidélité à leurs devoirs chrétiens et à la langue qui formait leur esprit. Vous ne dominerez pas les trusts par la puissance d'un gouvernement qu'ils sont généralement en état d'acheter, ni en faisant d'autres trusts ou en vous assurant la majorité des actions, mais en organisant le travail chez vous, du haut en bas de chaque corporation, de telle manière que les trusts n'y puissent point mordre, mais devront servir la nation au lieu de s'en servir. Organisez-vous à tous les degrés sous l'« étendard d'un ordre chrétien », et vous aurez la force de dominer ces entreprises qui ne sont capables que de créer de nouveaux

A quelle distance de sa résidence est cet édifice? Peut-il s'y rendre commodément? Et quand il s'y est rendu, peut-il obtenir facilement les ouvrages dont il a besoin? Et le soumet-on à toute une série de vexations et de formalités qui décourageraient les plus tenaces? Et ailleurs? S' imagine-t-on que si l'on construit une succursale à Ottawa ou à Toronto, elle se remplit immédiatement? Non. Peu à peu le quartier prend l'habitude de la bibliothèque; tout d'abord, on ne voit qu'un petit groupe qui s'augmente, qui s'augmente et qui après quelques mois emplit l'édifice. Est-on certain que le même phénomène ne se produirait pas chez nous? Mais ailleurs, on croit qu'il faut attirer le public dans la bibliothèque, aller au devant de ses besoins, lui offrir tous les avantages.

Légendes, idées courantes qui se sont implantées dans certains esprits et qui arrêtent net le développement des bibliothèques. Les dirigeants se disent: « Pourquoi acheter des livres qui seront découpés, volés? Pourquoi donner à lire des romans à l'eau de rose? » D'où vient tout ce fatras de racontars? Dans quel antre souterrain sont-ils fabriqués? Est-il bien sûr qu'ils ne proviennent pas d'abord et avant tout d'ennemis de notre race et de notre nationalité?

Une réflexion suprême s'impose: en nous privant des bibliothèques nécessaires, ne nous infligeons-nous pas à nous-mêmes, de propos délibéré, le traitement que des nations dominatrices infligent à leurs victimes?

Manœuvres, intrigues, sournoiseries, pièges, parsèment ce terrain dangereux et vital. Une nation bien instruite, bien renseignée sait se tirer d'affaires, sait se dérober à certaines emprises, sait comment se conduire et quoi faire. N'est-ce pas ce que l'on redouterait au fond?

Enfin une dernière pensée: qu'advient-il d'une minorité à laquelle on ne rend pas le livre sain accessible partout, facilement et largement, lorsque la majorité qui l'entoure pille à pleines mains les grands et les beaux trésors du savoir et des connaissances?

esclaves attachés à la machine et moins considérés qu'elle, la force de briser ces liens d'argent que Mammon a formés, mais qui ne pèsent pas lourd à l'homme de cœur. Vous imposerez votre volonté à vos politiciens, à vos maîtres, à Mammon.

J'ose dire que malgré les apparences, le rôle de la France est le même en Europe. Durement châtiée pendant que vous étiez protégés moralement par la séparation même, la France était assez riche en hommes pour tenir le coup. Elle est aujourd'hui encore le canal le plus abondant de vie spirituelle et intellectuelle. De nouvelles épreuves arrivent pour elle. Priez pour nous. Et sachez que c'est à vous maintenant, nation libre et adulte, d'accomplir en Amérique *gesta Dei per Francos*.

Henri CHARLIER

(Remarques sur le Canada, 1939.)

LE BUDGET FAMILIAL

Léon LEBEL, S.J.

AUX YEUX de beaucoup de gens bien intentionnés, l'affirmation qu'il existe un problème économique familial pourra paraître un pur paradoxe. Le fait d'avoir de nombreux enfants, loin d'être un fardeau pour les parents, devrait être plutôt une source d'aisance et d'enrichissement. La sagesse des nations n'a-t-elle pas constaté et affirmé de tout temps que la venue de l'enfant au foyer est une bénédiction pour les époux et qu'une famille nombreuse est le plus important des capitaux, celui qui assure l'existence et la prospérité des nations?

Sans doute, les enfants, mis au monde et élevés par les parents, sont une source de richesse pour la société, dont ils feront plus tard la prospérité, parce que, comme travailleurs, ils seront des producteurs de richesses; comme consommateurs, ils contribueront à l'activité du commerce; ils seront des payeurs d'impôts: impôt de l'argent et impôt du sang.

Source de richesse et de prospérité pour la nation, les enfants ne le sont plus malheureusement aujourd'hui pour la famille ni pour les parents.

Ils l'étaient autrefois, avant l'invention de la machine et la concentration de l'industrie. Il y a trois siècles, le moteur humain était la principale source d'énergie productrice; l'industrie domestique était générale et l'on produisait à la maison à peu près tout ce qui était nécessaire à la vie. Aussi, dès que l'enfant était capable de se servir de ses bras, apportait-il un appoint important aux revenus de la famille. Telle était la situation dans une société solidement appuyée sur l'artisanat et l'agriculture.

Mais les choses ont bien changé depuis deux siècles. La machine a tué la production domestique et rendu impossible le travail rémunérateur des enfants à la maison. La civilisation moderne exige que l'enfant passe huit, dix ans et parfois davantage dans les écoles avant qu'il ne commence à gagner. Il arrive même que, par suite d'un chômage généralisé et prolongé, le chef de famille soit obligé de garder à sa charge complète ses enfants, garçons et filles, jusqu'à un âge où ils devraient déjà être établis. L'ouvrier, père de famille, est aujourd'hui le seul à gagner. Il est généralement à l'emploi d'un patron. Il n'a pas le loisir, comme l'artisan d'autrefois travaillant pour son propre compte, de prolonger sa journée, de travailler 12 heures, 14 heures ou 16 heures pour augmenter sa production et ses revenus. Il est astreint à la journée de huit heures. Bien plus, depuis quelques années, la carrière productive de l'ouvrier a tendance à se raccourcir par les deux bouts: à cause du chômage, la plupart des jeunes gens ne parviennent, en temps normal, à trouver

de l'emploi qu'à un âge beaucoup plus avancé qu'autrefois et, depuis l'établissement de la « rationalisation », l'ouvrier est éliminé du chantier du travail à un âge où, autrefois, il était encore considéré comme en pleine vigueur. En deux mots, les foyers se fondent plus tard et les pères de familles atteignent plus tôt la fin de leur carrière productive.

Dans ces conditions, élever une nombreuse famille devient un problème insoluble. Les parents chrétiens se trouvent réduits à l'angoissante alternative suivante: ou bien rester fidèle à la loi morale, qui leur commande d'accepter les nombreux enfants que Dieu accorde à la fécondité de leur union, avec la perspective d'avoir à les élever dans un état de privation et de misère qui les fera des parias dans la société; ou avoir recours à des pratiques que réprouvent leur conscience et la loi naturelle, avec, comme conséquence, la vie dans le remords, le refus des sacrements, le danger de perdre la foi et de manquer leur salut.

Cette situation lamentable, résultat du développement du régime capitaliste depuis cinquante ans, est une des raisons qui a fait sortir de sa sérénité l'âme généreuse de S. S. Pie XI. Dans son encyclique *Quadragesimo anno*, il n'a pas craint de lancer contre le régime économique moderne la plus grave des accusations: « Il est exact de dire que telles sont, actuellement, les conditions de la vie économique et sociale qu'un nombre très considérable d'hommes y trouvent les plus grandes difficultés pour opérer l'œuvre, seule nécessaire, de leur salut éternel. »

En effet, pour rendre possible et facile la pratique de la vertu et de l'observation de la loi morale, il faut un « minimum d'aisance » qui permet à un chef de famille, par son travail, de gagner largement la vie de ses enfants, de les nourrir, de les loger, de les vêtir, de leur donner une instruction convenable et de tâcher de les établir selon leur condition.

Or il n'est pas nécessaire de faire de longues enquêtes pour constater avec Pie XI que cet état d'honnête aisance n'est pas général chez les familles nombreuses dans notre régime capitaliste moderne. D'aucuns seraient peut-être tentés de faire exception pour l'Amérique du Nord. Les États-Unis et le Canada ne sont-ils pas les pays les plus riches du monde et le niveau de la vie n'y est-il pas très élevé? Nous sommes bien prêts de croire que nous battons la marche sur la route de la civilisation, que nous avons une organisation sociale et économique parfaite et que chez nous le principe: « A chacun selon ses besoins » est universellement appliqué.

Or, rien n'est plus faux.

La famille nombreuse, au Canada, ne jouit pas, en général, de l'état d'honnête aisance dont nous avons parlé plus haut. La plupart d'entre elles, non seulement n'atteignent pas le niveau de vie luxueuse qui est l'apanage d'un petit groupe de privilégiés,

mais sont réduites à vivre dans un état de misère imméritée.

C'est le gouvernement du Canada lui-même qui le proclame à la face du monde par ses statistiques.

La *Gazette du Travail* publie chaque mois le budget des dépenses correspondant aux besoins essentiels d'une famille urbaine de cinq personnes: le père, la mère et trois enfants. Ainsi, pour l'année 1938, elle indiquait comme budget familial la somme de \$1,453.80.

Or la moyenne des salaires ouvriers, telle qu'elle est indiquée par les statistiques officielles, était, pour cette année, inférieure à \$1,000.

Le recensement de 1931 révélait que 2,098,000 personnes de la classe ouvrière appartenaient à des familles ayant un revenu annuel inférieur à \$950 : plus exactement \$643 en moyenne par famille. Et c'est précisément dans cette classe d'ouvriers à revenus modiques, que se trouvent surtout les familles nombreuses.

Avec de pareilles conditions, on ne peut s'attendre à ce que le niveau de la santé publique au Canada soit satisfaisant. Le docteur Richard-S. Lambert, de Toronto, analysant un rapport du Comité national de l'Hygiène mentale, estime que près du tiers de la population canadienne ne possède pas les ressources suffisantes pour se procurer les soins médicaux nécessaires. Et l'on s'étonne en haut lieu que 44% des jeunes gens appelés à l'entraînement militaire ont dû être rejetés pour défaut de santé! Même en faisant la part de la sévérité des examens médicaux à l'armée, cette situation est des plus alarmantes.

Et que fait donc le gouvernement d'Ottawa pour alléger les charges qui pèsent si lourdement sur les chefs de familles nombreuses?

Bien peu de chose. Il accorde un léger dégrèvement aux pères de famille qui ont un revenu assez élevé pour payer l'impôt sur le revenu. Mais pour tous les pauvres diables qui n'ont pas l'avantage d'atteindre à ce niveau, le gouvernement n'accorde à peu près aucun soulagement; au contraire, notre système fiscal grève les chefs de famille dans une proportion inverse de ce qu'exige la justice distributive.

En effet, l'État est tenu en justice de répartir le fardeau de la taxe suivant la capacité de chacun à contribuer aux frais de l'administration du pays. Or, à revenu égal, lequel des deux est le plus en mesure de verser au trésor public: le célibataire qui a des ressources supérieures à ses besoins, ou le chef de famille nombreuse qui est déjà grevé de charges lourdes dépassant souvent ses ressources, et qui contribue déjà au bien commun de la société en élevant des enfants?

Il suffit de poser la question pour la résoudre.

Or le gouvernement d'Ottawa tire une grande partie de ses ressources au moyen de taxes imposées sur les objets de consommation. Mais il est clair que plus il y a de consommateurs dans une famille, plus on paie d'impôts de consommation et que les chefs de famille sont ainsi frappés de taxes qui ignorent les possibilités du budget familial et les exigences de la justice distributive.

Prenons par exemple la taxe de vente de huit pour cent. Cette taxe, le célibataire la paie une fois sur le vêtement et sur tout ce qu'il doit acheter pour ses besoins. Le père de famille de douze enfants la paie une fois sur les objets qu'il achète pour ses propres besoins; il la paie une seconde fois pour ceux que se procure sa femme et douze fois ensuite pour chacun de ses enfants.

La somme dont les chefs de familles nombreuses sont injustement grevés du fait de ce seul impôt indirect doit s'élever à plusieurs dizaines de piastres par année: ce qui constitue certainement la matière d'une injustice grave.

Il est certain qu'aucun des ministres, des sénateurs et des députés qui président, à Ottawa, aux destinées du pays, ne voudrait, pour tout l'or du monde, faire tort à un chef de famille pour la valeur d'une piastre en justice commutative. Ils se croiraient déshonorés!

Mais, comme législateurs, ils laissent se perpétuer, sans compensation, un régime fiscal qui impose un fardeau gravement injuste à des centaines de mille familles, les plus méritantes de la nation, celles de qui dépendent surtout sa prospérité et sa sécurité!

Que demandons-nous donc? Que l'on supprime toute taxe de consommation?

Aucunement. Cette taxe, puisqu'il en faut, a sa raison d'être. Elle est une source pour l'État de revenus considérables, — \$310,000,000 en 1940.

Ce que nous demandons, c'est que le gouvernement songe enfin à réparer l'injustice fiscale faite aux chefs de famille, qu'il institue à cet effet, un système d'allocations familiales, auquel il devra contribuer pour une large part en versant lui-même le premier une importante contribution aux caisses de compensation.

Tant qu'on n'aura pas ajouté cet organisme à notre économie, la société marchera cahin-caha, en multipliant les heurts et les souffrances; car les allocations familiales sont le seul moyen efficace, dans l'état actuel de la société, de résoudre le problème de la subsistance de la famille nombreuse; elles constituent la seule manière pratique et acceptable d'appliquer le principe fondamental que tout régime de biens doit être organisé en vue de l'homme. On se trouverait ainsi à réaliser, mais d'une façon orthodoxe, l'axiome: « A chacun selon ses besoins ».

LA VIEILLE DAME DE JÉRUSALEM

Joseph LEDIT, S.J.

APRÈS LA PENTECÔTE, la vierge Marie disparaît dans l'ombre. Elle avait alors environ 50 ans. Aux yeux des hommes, sa vie était finie puisqu'elle avait rempli sa mission jusqu'au bout. Elle avait donné le jour au Sauveur, l'avait élevé dans l'obscurité de Nazareth, l'avait suivi de loin sur les routes de Galilée et de Judée. Debout, au pied de la croix, elle reçut son dernier soupir. Elle salua sa résurrection le matin de Pâques et monta sur le mont des Oliviers pour l'ascension. Enfin, neuf jours après, elle reçut le Saint-Esprit qui venait prendre la place, auprès des apôtres, de Jésus monté au ciel. Tout était bien fini pour la Sainte Vierge ici-bas. Que pouvait-elle encore faire qui ne fût pas, auprès des années déjà écoulées, une sorte de déchéance ? Elle était fatiguée, car elle avait souffert infiniment et beaucoup peiné. Pourquoi s'attarda-t-elle si longtemps encore ici-bas ? Pourquoi un tel silence sur ses actions ?

On croit, mais on ne sait pas, qu'elle vécut encore un quart de siècle, — certains disent une trentaine d'années. Elle ne quitta guère le mont Sion, et la tradition qui fixe à Ephèse le trépas de la Vierge n'est pas assez solide pour nous arrêter. C'est donc au cénacle que nous chercherons la trace des derniers pas de Celle qui fut l'Immaculée, la Toute-belle, la Vierge-Mère, la Mère de Dieu et Notre Mère . . . la vieille Vierge Marie qui attendit si longtemps pour mourir.

Que fit-elle durant ces longues années ? Elle reprit, assurément, ses vieilles occupations de Nazareth et tint maison, mais cette fois, ce n'était plus pour le Fils de Dieu. D'autre part, elle commençait à vieillir et ses forces diminuaient. Jean avait parfois un serrement de cœur en la voyant gravir péniblement les marches de la rue, tandis qu'elle revenait de ses emplettes matinales ; plus d'une fois, il avait voulu arrêter cet humble dévouement, mais Marie en aurait trop souffert. Alors, Jean laissait faire et acceptait les services de la Reine du ciel. Parfois, aux heures consolées, dans la joie intime de ce pauvre ménage, la Vierge se reprenait à parler du passé. Vite, alors, elle oubliait le présent et, les yeux perdus dans le lointain lumineux, elle causait, en travaillant, de l'enfance de Jésus. Menus incidents, d'une familiarité attendrie, comme seules les mères les recueillent et les conservent dans leur cœur, mais Jean ne prenait pas de notes durant ces heures ineffables. N'est-il pas émouvant qu'il ne nous ait rien donné, dans son Évangile, de ce qu'il a appris de la vierge Marie ? Car il est évident qu'il causa souvent de Jésus avec Notre Dame. Pour des

raisons que nous pouvons deviner, la Providence n'a pas voulu que nous ayons des détails précis sur la vie cachée du Sauveur. — Sauf les rares épisodes rapportés par Luc et Matthieu.

Le matin, — ou était-ce alors le soir ? — elle assistait à la messe célébrée par l'Apôtre qui avait reposé sa tête sur le cœur de Jésus. On aime s'arrêter sur cette vision ; des peintres ont cherché à la fixer sur la toile, des poètes l'ont chantée. Que furent les communions de celle dont la foi avait mérité, d'après Élisabeth, la béatitude de la maternité divine ? Le voile qui sépare le ciel de la terre s'évanouissait dans la double lumière du Soleil de Justice et de l'Étoile du Matin. Infiniment plus beau et plus gracieux qu'aux heures les plus divines de Bethléem, de Nazareth et de Pâques, Jésus visitait sa Mère et la transformait. L'Esprit-Saint la couvrait de son ombre. Le Père répétait à l'Immaculée, sans l'intervention de Gabriel, qu'elle était pleine de grâce ! Comment la Vierge, alors, ne mourut point, c'est un mystère pour notre pauvre intelligence. La Trinité, en ravissant son âme, redonnait des forces prodigieuses au corps vieillissant. Mais elle ne voulait pas s'attarder, la Vierge, à sa contemplation ; avec la lenteur empressée des vieillards très dévoués, elle se mettait immédiatement au travail, tandis que Jean, ému d'occuper la place du Fils de Dieu auprès d'elle, la regardait avec des yeux où brillait une inexprimable reconnaissance.

Au début, on dut recevoir des visites assez nombreuses. Les premiers chrétiens demandaient à voir la Mère de Dieu et elle ne pouvait se refuser à leurs prières. Elle partagea les joies, les inquiétudes, les prières, les actions de grâces de l'Église naissante. Son cœur se serra quand elle apprit que Jean et Pierre avaient été arrêtés dans le Temple et conduits devant Anne, Caïphe et les autres. Mais ils revinrent, eux ! Quand le diacre Étienne fut lapidé et que l'on fit en son honneur d'émouvantes funérailles, *planctum magnum*, la Vierge-Mère dut être là, se rappelant le soir du Vendredi-Saint, mais elle fut consolée quand on lui apprit qu'Étienne, peu avant de mourir, avait vu le ciel ouvert. Quelque temps après, elle fut encore plus heureuse quand elle apprit la conversion de saint Paul. Mais saint Luc, qui avait tant appris de la Vierge sur les premières années de Jésus, ne nous dit pas un mot sur la vieillesse de Notre Dame. C'est comme si Marie n'eût plus existé.

L'un après l'autre, les apôtres portaient en mission. De temps à autre, ils revenaient et donnaient des nouvelles. Un jour, Hérode fit tuer par le glaive

Jacques, frère de Jean. La Vierge dut prendre une part intime à ce deuil qui affectait saint Jean si douloureusement. Puis, les apôtres se dispersèrent définitivement, laissant saint Jean tout seul avec elle, Marie; humbles chevaliers de la plus sublime épopée, pacifiques conquérants du monde, ils avaient eux aussi, besoin d'une Dame dont ils porteraient l'image dans leurs cœurs, qui inspirerait leur courage, adoucissait leurs épreuves, leur sourirait, de loin, au milieu des difficultés. Ce ne pouvait être que la vieille Dame de Jérusalem sur laquelle l'un d'eux, Jean, avait charge de veiller tant qu'elle vivrait. On est stupéfait, aujourd'hui, quand on songe à l'étonnante rapidité avec laquelle se propagea l'Évangile. En vérité, on voyait s'accomplir, avec un éclat foudroyant, la promesse du prophète: « Leur voix s'est répandue jusqu'au bout du monde, et leurs paroles retentissent jusqu'aux limites de la terre ». L'explication de ce prodige est simple. Jamais le Corps Mystique ne retrouvera l'élan qu'il avait alors, quand il puisait dans la Vierge Mère des trésors inépuisables de vie. Car l'activité de l'Église vaut ce que vaut sa vie intérieure; sa vie intérieure c'est l'épanouissement de la sainteté dans ses membres, — sainteté qui déborde, alors, et répand la vie. Alors, l'ardente cellule vivante et intarissable, d'où jaillissaient des fleuves de vie, c'était Elle, Marie Immaculée, dont les prières, les humbles petits sacrifices, l'humilité et la charité accomplissaient dans l'Église une œuvre maternelle de fécondité. Elle avait été laissée par Jésus sur la terre pour cela: être la Mère du Corps Mystique!

Après la Pentecôte, Nazareth recommença — c'était ce qu'il y avait de plus indispensable, mais comme Jésus ne pouvait plus recommencer sa vie cachée, il confia cette mission aux deux personnes qu'il aimait le plus: sa Mère et saint Jean. Ainsi, la même Vierge Mère qui présida à la vie cachée de Jésus est la Reine de la vie cachée du Corps Mystique. Les apôtres, suivant la mission qui leur a été confiée, partent pour organiser l'Église et prêcher l'Évangile. Avec saint Jean, elle se plonge dans l'insondable mystère d'une humilité absolue. C'est pourquoi on ne sait plus rien d'elle. Elle ne paraît plus. Elle garde un silence infini. Elle n'est qu'une petite servante discrète, *Ancilla Domini*, et c'est pourquoi elle collabore de façon aussi merveilleuse à l'expansion de l'Église. Son activité a un rayonnement d'autant plus lumineux que le foyer se voile dans une nuit plus obscure. La floraison de la primitive Église trouve son explication dans l'obscurité qui couvre les dernières années de la vieille Dame de Jérusalem.

Quelle consolation pour ceux qui estiment que leur vie est devenue inutile parce qu'ils n'ont plus rien à faire ici-bas. Mères de famille, dont les enfants sont établis et qui n'osent pas, à 50 ans, recommencer de nouvelles activités; vieillards surtout, qui ont

dû renoncer au travail et dont le chômage forcé est rempli d'une incroyable amertume. Que reste-t-il, sinon attendre la mort? Et cette attente est si longue, quand elle est vide! Or, la vierge Marie, dans sa vieillesse, vient nous apprendre que l'attente est quelque chose de très précieux puisqu'elle est un acte de foi, d'espérance et d'amour. Cette attente, qui est une préparation, est féconde. Elle est surtout apostolique, puisqu'elle agit sur le cœur de Dieu. Le monde matérialiste méprise les vieillards ou, tout au plus, les tolère. Aujourd'hui des barbares voudraient les assassiner, sous prétexte qu'ils sont inutiles. Le chrétien s'incline devant eux car il sait que les dernières années de leur vie sont peut-être les plus fécondes de toutes. Pendant qu'ils attendent Dieu, ils répandent autour d'eux les derniers reflets d'une vie de lumière et de bonté. On se sent plus doux et plus paisible quand on s'est rapproché d'eux, car on s'est réchauffé au grand feu de charité qui consume l'Église. Voilà une des leçons que la Vierge voulut nous apprendre durant les dernières années de sa vie. Et comme le monde est très impatient, remercions-la d'avoir mis tant d'années à nous apprendre à attendre paisiblement l'heure de Dieu.

Peu à peu, cependant, sa démarche devenait plus lente, et elle dut quitter ses occupations l'une après l'autre. Ses forces baissaient. Elle restait assise, silencieuse, perdue dans ses souvenirs et ses anticipations. Les traits qui avaient ravi les anges de Bethléem étaient sillonnés de rides, mais elle rayonnait de la merveilleuse beauté de la vieillesse quand, sur son visage buriné par la peine, apparaissait tout à coup l'inépuisable trésor de mansuétude, de bonté, de paix, d'union à Dieu, accumulé pour l'Église durant une longue vie immaculée. Ses cheveux étaient devenus tout blancs, et ses mains étaient presque transparentes. Ses yeux avaient la chaude beauté du crépuscule. Devant la splendeur de ce coucher de soleil, l'Archange qui avait salué la douceur gracieuse de l'Aurore devait trouver que la Vierge, toute vieille et toute ridée, était encore plus belle que celle à laquelle il avait apporté, il y a plus d'un demi-siècle, le message de l'Incarnation. *Ave, gratia plena!*

La Vierge, doucement, s'éteignait. L'immense clarté de la Toute-Belle commençait à abandonner la terre. Jean, seul, comprit la grandeur de notre perte. Vers la fin Marie était devenue presque immobile.

Jean, avec une tendresse infinie, s'approcha d'elle et elle lui transmit ses derniers messages. Il y eut quelque chose pour chacun des apôtres, Pierre, André, les cousins du Sauveur, Philippe . . . pour Luc et Marc, pour l'Apôtre des Nations. Elle prépara l'Apôtre bien-aimé au vide immense qui remplirait le Cénacle une fois qu'elle ne serait plus là.

Puis, elle appela Jésus, et Jésus vint la chercher.

L'ÉCONOMIE est une vertu spéciale pour temps de guerre. Le gouvernement, pour sa part, aide vigoureusement le peuple à la pratiquer par le rationnement: de l'essence, du sucre... Le commerce des objets de luxe est découragé, voire rendu impossible, par des règlements de plus en plus sévères...

Mais alors que penser du gaspillage éhonté d'argent pour la boisson en pleine guerre? D'après le dernier rapport annuel de la Commission des Liqueurs de Québec, celle-ci a vendu pendant onze mois pour au delà de \$19 millions de vins et de spiritueux, soit plus de 2 millions de gallons, et les brasseries pour \$17 millions de bière soit 20 millions de gallons. Récemment, la sénatrice Iva Fallis citait, à la Chambre haute, ces chiffres effarants: l'Ontario a consommé en 1940, pour près de \$50 millions de boisson, et en 1941, pour \$64 millions. Le Canada a dépensé pour la boisson: \$153 millions en 1938 et \$250 millions en 1942.

Le commerce des liqueurs est-il une industrie vitale de défense nationale qu'on lui laisse prendre, au détriment de la santé et de la moralité de la nation, une telle expansion? La réponse est au gouvernement, qui devrait taxer impitoyablement cette industrie de luxe et limiter sévèrement sa publicité trompeuse.

LA « RÉVOLUTION » CONTINUE

LA GUERRE fait beaucoup réfléchir. Dans certains milieux responsables de l'éducation en Ontario, on tente un effort sérieux pour mettre d'accord paroles et actes, en faisant rentrer à l'école la religion chrétienne dont on se proclame les défenseurs. « Véritable révolution en éducation », écrivait l'automne dernier, M. F. D. L. Smith dans la *Toronto Saturday Night* (RELATIONS, 1941, p. 282), car, depuis un siècle, les écoles publiques ontariennes sont « religiously neutral, and hence tend to be atheistic in their influence ».

M. Smith, dans le même hebdomadaire (4 juillet), montre le chemin parcouru: « Religion at long last gets into education ». Un congrès récent des commissaires d'écoles et des contribuables de l'Ontario adoptait à l'unanimité (moins une voix) plusieurs résolutions pressant le gouvernement provincial d'accorder à la religion la place qui lui revient à l'école:

1. Enseignement obligatoire de la religion à l'école;
2. Crédits accordés aux élèves pour l'instruction religieuse comme pour toute autre matière du programme.
3. Formation au *College of Education* de professeurs compétents et munis d'un certificat spécial donnant droit aux salaires que reçoivent les professeurs spécialisés, etc.

Le Congrès suggère que l'on se mette à l'œuvre immédiatement, surtout au 2e degré de l'enseignement, par une lecture de la Bible dirigée, mais faite sans commentaires. On espère par cette méthode contourner la pierre d'achoppement de l'enseignement religieux dans les écoles protestantes: la multiplicité des sectes, due à la libre interprétation de l'Écriture Sainte. On avisera ensuite à « perfectionner la méthode et à équiper les professeurs pour leur tâche magnifique ».

Dans une société qui se proclame chrétienne, l'école doit former des chrétiens en même temps que de bons citoyens. Les catholiques se réjouiront de ce que l'Ontario est en train de « découvrir » cette conception perdue de l'éducation.

A V E C O U S A N S C O M M E N T A I R E S

LA SUPÉRIORITÉ ÉCONOMIQUE DES CANADIENS ANGLAIS

LA SUPÉRIORITÉ ÉCONOMIQUE des Canadiens de langue anglaise par rapport aux Canadiens français est un fait indéniable qui défraie bien des conversations. Mais les explications qu'on en donne généralement sont courtes, incomplètes, voire inexactes: « manque d'instruction des Canadiens français », « enseignement trop peu réaliste et pratique », « préoccupations trop exclusivement politiques », « préoccupations religieuses excessives », « ignorance de l'anglais », « incapacité congénitale en affaires », etc., etc.

Combien plus riche et suggestive parce qu'elle plonge dans l'histoire est l'explication de Charlemagne Bracq dans son magnifique ouvrage *The Evolution of French Canada*. Le troisième chapitre « Causes of British Ascendancy » est à lire, à relire et à utiliser pour tempérer certains mépris faciles à l'égard des Canadiens français ou certaines admirations béates pour leurs compatriotes d'origine anglaise.

Le chapitre est une accumulation impressionnante de faits montrant de quels avantages économiques exceptionnels ont joui les Anglo-Canadiens dès leur arrivée au Canada.

En face d'eux, ils n'avaient comme concurrents que de malheureux colons, ruinés par les dépenses et les dévastations de la guerre, abandonnés par la mère-patrie et livrés pour subsister à des moyens de fortune. La partie n'était vraiment pas égale, et il n'est pas surprenant que les Anglo-Canadiens acquièrent dès l'origine une prépondérance économique que des avantages, continués à eux-mêmes et toujours refusés à leurs compatriotes, leur aient permis de maintenir facilement.

On doit plutôt s'étonner que les Canadiens français privés de toute aide de l'extérieur, en hommes comme en argent, aient pu non seulement relever les ruines accumulées par la guerre, mais reconquérir à prix de travail, d'argent et de temps, les immenses domaines concédés avec une largesse princière aux créatures de l'administration, édifier une armature sociale complète: églises, couvents, écoles, universités, qui malgré ses déficiences inévitables, fait l'admiration des observateurs sérieux.

« Avec de l'argent on fait de l'argent. » L'argent est ce qui manqua le moins aux nouveaux arrivés d'Angleterre et à leurs successeurs. Ce sont d'abord les sommes considérables affectées à l'entretien de l'armée et à l'organisation de la défense: environ \$500 millions au cours du XIXe siècle. On dépensa \$35 millions pour la citadelle de Québec, mais, au témoignage d'un officier anglais, pas un seul contrat ne fut confié à une maison canadienne-française. C'est ainsi que cet argent, sauf pour les miettes des petits salaires, restait entre les mains des Anglo-Canadiens. Les honoraires des représentants du gouvernement anglais constituaient de jolies fortunes: ainsi le poste de protonotaire rapportait annuellement à Stephen Burroughs un revenu de \$100,000. Bientôt c'est la main mise sur les seigneuries canadiennes ou l'octroi massif des terres de la Couronne qui achemineront les heureux bénéficiaires vers une fortune rapide: James Cowan reçoit 43,620 acres;

William Barnard, 40,753; Elmer Cushing, 58,962, etc.

Quand s'ouvrit l'ère des transports modernes: lignes de navigation océanique, chemins de fer, cabotage des Grands Lacs, c'est par dizaines de millions que s'investissent dans ces entreprises géantes les capitaux d'Angleterre par le truchement des Anglo-Canadiens et souvent avec l'octroi par nos gouvernants de privilèges exorbitants. De là sortirent les grandes fortunes anglo-canadiennes du siècle dernier.

Les seuls dons des sociétés philanthropiques et religieuses d'Angleterre s'élevèrent à \$100 millions au cours du XIXe siècle, facilitant l'organisation de la vie communautaire anglo-canadienne: églises, séminaires, bibliothèques, hôpitaux, système scolaire...

Le XXe siècle amène le triomphe des sociétés par actions. Les placements anglais au Canada se font à un rythme vertigineux, si bien qu'en 1918 ils dépassent les deux milliards. « All this contributed powerfully to Anglo-Canadian enterprise and wealth. » « Think that hardly a dollar of the \$2,400,000,000 which England has put into industry in Canada has gone into French Canadian enterprise. » (Willson.)

Cette richesse prodigieuse « has enabled Anglo-Canadians to have better homes, better food, better clothing; to have the education which comes from opulence, from large social relations, from travel; to have the immediate benefit of British and American civilization; to have among others McGill University, the great and glorious university... »

L'auteur de *The Evolution of French Canada* tire des innombrables faits cités la conclusion suivante: « Was there ever a people more favoured in every way than the Anglo-Canadians? »

Bracq écrivait au lendemain de la Grande Guerre. Les choses depuis n'ont pas changé, si non qu'aux flots du capital anglais se déversant sur le Canada ont succédé ceux du capital étatsunien, bientôt plus abondants que les premiers.

Le Canada français se trouve aujourd'hui comme tous les peuples à un tournant de son histoire. A certains points de vue, jamais l'avenir n'a été aussi sombre, mais à d'autres égards jamais non plus a-t-il été chargé d'espoirs aussi fondés! D'une part, la guerre actuelle marquera la fin du colonialisme et du capitalisme classique qui ont assuré aux Anglo-Canadiens leur supériorité écrasante. D'autre part, le Canada français peut désormais s'appuyer sur une armature sociale complète, particulièrement au point de vue scolaire, qu'il peut rapidement perfectionner et adapter aux exigences d'une économie moderne mi-rurale mi-urbaine: développement de l'enseignement technique, orientation professionnelle, encouragement à la petite entreprise, mise en valeur des ressources naturelles, utilisation des millions accumulés de l'épargne populaire, etc. Avec de la vision et de l'énergie, les Canadiens français conquerront, s'ils le veulent, dans la vie économique de la nation la place à laquelle il leur a été jusqu'ici matériellement impossible d'accéder.

AMERICA, dans sa livraison du 1er août, annonce la grande nouvelle: le Christ est entré dans l'usine étatsunienne. Le dimanche 26 juillet, pour la première fois, deux messes, la première à 6 h. 30 pour l'équipe de relève, la seconde à 7 h. 05 pour l'équipe libérée, étaient célébrées dans l'usine de la Colt Patent Firearms, à Hartford, Connecticut. La coutume, semble-t-il, va s'établir rapidement dans les centres industriels où la population catholique est nombreuse.

Estimant que les zones d'usines de guerre ne réclament pas moins la présence du prêtre que celles des camps, que les ouvriers et ouvrières n'ont pas moins besoin d'aide spirituelle que les militaires, America avait prôné, il y a plusieurs mois, la nomination d'« aumôniers d'usines » (*Factory chaplains*). Pour que l'initiative lancée récemment soit parfaite, ajoute America, il n'y a plus qu'à ajouter à ces messes du dimanche en usine une brève allocution sur la doctrine sociale telle qu'exprimée par Léon XIII et Pie XI. Il ne saurait se trouver de circonstances plus favorables à la diffusion du programme de restauration sociale de l'Église, ni de meilleure occasion de faire comprendre vivement par chacun: directeurs, techniciens et ouvriers se coudoyant dans une démocratie égalité devant l'autel du Seigneur et à la table sainte, les relations humaines et chrétiennes qui les rattachent les uns aux autres.

LE BOUCLIER DE LA CONTINENCE

LES MALADIES VÉNÉRIENNES qui firent dans le corps expéditionnaire étatsunien de 1917, 100,000 victimes de plus que les balles allemandes sont à l'œuvre, menaçantes, dans l'armée de nos Alliés du sud. Les barrages naturels que constitue la vie civile sont tombés pour les centaines de milliers d'hommes mobilisés; le vice commercialisé rôde plus effrontément que jamais autour des camps et des casernes.

Le commandant Gene Tunney, l'ancien champion de boxe, maintenant responsable de la santé dans la Marine étatsunienne, a exprimé son avis sur ce grave problème dans un remarquable article publié dans le *Reader's Digest*, livraison d'août: « The bright shield of continence ».

L'autorité militaire, dit-il, ne peut guère faire autre chose que de fermer les maisons de prostitution et de bien organiser la prophylaxie (notons que certains moyens prophylactiques proposés par l'autorité militaire sont proprement immoraux), mais l'un et l'autre moyens sont relativement inefficaces: les ravages de la syphilis et de la gonorrhée causent les plus graves inquiétudes. La seule méthode capable d'immuniser contre le terrible mal et de conserver aux soldats leur vigueur combattive est d'instaurer dans l'armée, comme il existe par exemple dans le sport, le code de la continence. Des athlètes, pour gagner une joute de boxe ou de lutte, y sont fidèles. Combien plus soldats et marins, champions et défenseurs de la patrie, devraient-ils le respecter? Sans doute la pratique de la continence est un rude combat, mais la victoire en vaut le prix.

Le plaidoyer de Tunney maintenu de propos délibéré sur le plan naturel est décisif. Le soldat chrétien et catholique trouvera dans sa foi d'autres motifs et d'autres moyens encore plus puissants de protéger son corps... et son âme par le bouclier éclatant de la continence.

LA PETITE MAÎTRISE DE MONTRÉAL

Une oeuvre d'éducation totale

Jean VALLERAND

EN 1938, le révérend Père Alfred Bernier, S.J., docteur en musique grégorienne de l'Institut pontifical de Musique sacrée de Rome, fondait La Petite Maîtrise de Montréal. En apprenant cette nouvelle, nombreux les amateurs de musique qui se sont dit: « Encore un chœur d'enfants! Décidément, la visite chez nous de la Manécanterie des Petits Chanteurs à la Croix de Bois de Paris a produit des résultats ». Les musiciens intelligents — il en existe, hélas! qui ne le sont pas — se réjouissaient. Ils n'avaient qu'un tort: celui d'ignorer la nature et le but précis de La Petite Maîtrise.

La Manécanterie de Paris avait adopté la formule classique des quatre voix mixtes: soprani, alti, ténors et basses. La Petite Maîtrise ne groupe que des voix d'enfants: *voci bianche*. En ceci elle se distingue d'autres associations chorales de valeur, comme la Manécanterie d'Hochelaga.

La Petite Maîtrise est un groupement artistique dont tous reconnaissent la haute qualité. Depuis quatre ans qu'elle existe, La Petite Maîtrise a donné quatre-vingt-deux auditions. Elle a participé en 1941 à la représentation de l'opéra *Carmen*, dirigée par Wilfrid Pelletier, du Métropolitain. A la suite de cet événement, Wilfrid Pelletier écrivait au directeur de La Petite Maîtrise: « J'apprécie à sa juste valeur le magnifique travail que vous avez accompli à Montréal dans *Carmen*. Les enfants de votre Maîtrise n'ont pas fait que chanter de façon admirable; ils possédaient de plus une intonation parfaite — c'est une rare qualité. » Thomas Archer, de la *Gazette*, ce critique dont la sévérité et l'honnêteté sont bien connues, disait, le lendemain de la représentation: "We heard the best chorus of urchins leading in the change of the guard in the first act, which has yet been in a Montreal performance of *Carmen*".

En mai 1940, Frédéric Pelletier, l'excellent critique du *Devoir*, écrivait à la suite d'un concert de La Petite Maîtrise: « . . . J'ai rarement entendu un ensemble aussi homogène et fondu et une pareille maîtrise des nuances chez des enfants . . . La plupart des pièces étant sans accompagnement, à trois, quatre et même cinq voix, il faut une culture assez poussée et une obéissance aveugle pour que des enfants nouveaux nés au chant choral se maintiennent à une justesse parfaite dans des complications harmoniques assez difficiles . . . ».

En mai dernier, le grand organiste français Joseph Bonnet donnait un récital en l'église Notre-Dame. Au même concert, La Petite Maîtrise de Montréal interpréta l'*Ode à Marie, Reine de Montréal* du Père Bernier. Une fois de plus, les critiques furent unanimes à louer la perfection technique et l'intelligence esthétique de cet ensemble vocal. Tous admettent désormais l'excellence artistique de La Petite Maîtrise.

Wilfrid Pelletier a de nouveau réservé les services de La Petite Maîtrise pour les représentations de *Carmen* et de *Louise* qu'il doit diriger à Montréal.

Je n'ai rappelé les faits ci-dessus mentionnés que pour établir définitivement ceci: même si elle n'était qu'un chœur d'enfants — composé *uniquement* d'enfants, ce qui est déjà rare — La Petite Maîtrise aurait droit à notre admiration et à notre respect. Elle aurait surtout le droit de pouvoir continuer de vivre et de prospérer.

La Petite Maîtrise est cependant plus qu'un chœur: elle est une *école*. Dans la pensée de son directeur-fondateur, La Petite Maîtrise, telle qu'elle existe actuellement, n'est que la cellule primitive d'une école qui sera chez nous l'équivalent du Chœur des Enfants de Vienne. La Maîtrise de Québec est une véritable école mais elle limite son activité aux offices capitulaires. De même, la *Cathedral Choir School* de Toronto.

Le Chœur des Enfants de Vienne a été fondé en 1498 par l'empereur Maximilien Ier. Sous la république comme sous l'empire, il a été subventionné par l'État. Ce chœur ne cherche pas uniquement à former des petits chanteurs. Il veut former des enfants chrétiens, civilisés, instruits et musiciens. Il n'y a pas mal réussi puisque de ses rangs sont sortis Haydn, Schubert et Bruckner. « Trois grands musiciens en quatre cents ans, dira-t-on, ce n'est pas énorme. » Le Canada serait plus important dans l'univers artistique si, en trois cents ans, il n'avait produit qu'un seul Haydn.

Une école du genre de celle que constitue le Chœur des Enfants de Vienne existe à Londres, *Savoy Chapel Boys*. En France, le Conservatoire s'est édifié sur les ruines des maîtrises qui étaient de véritables conservatoires en miniature. La Maîtrise de Dijon jouit encore d'une réputation méritée.

A La Petite Maîtrise de Montréal, les enfants, au nombre de cent, feront leurs études primaires, de la 4^e à la 9^e inclusivement. Ils recevront la même quantité d'heures de classe que dans une école de la Commission scolaire. Ils recevront de plus un enseignement musical de deux heures par jour. Le but de La Petite Maîtrise n'est pas de former des musiciens complets. Mais l'enfant qui, pendant six ans, aura suivi les cours de cette école sera devenu un être cultivé, équilibré et ouvert aux préoccupations artistiques. Sa formation solfégiste sera d'une

solidité à toute épreuve; il aura l'esprit préparé à comprendre les problèmes techniques de l'écriture musicale. Si la composition ne l'intéresse pas et qu'il se sente attiré vers un instrument, l'école verra à le diriger même après qu'il l'aura quittée. Si le diplômé de La Petite Maîtrise décide de n'être ni virtuose instrumentiste, ni chanteur, ni compositeur, il sera tout de même un citoyen dans toute la force du mot.

Pourquoi? Toujours pour la même raison: *Non impediatis musicam*. Ne contrecarrez pas la musique, ne l'empêchez pas d'accomplir son œuvre humanisante. Choisissez un enfant normal âgé de 8 ans, un enfant qui soit intellectuellement et moralement beau. Confiez-le à des maîtres dignes du nom d'hommes. Que ces maîtres ne soient pas seulement des professeurs de grammaire et d'arithmétique mais aussi des maîtres d'énergie, de droiture et de sens moral. Si, de plus, l'enfant confié à ces maîtres reçoit une bonne éducation musicale élémentaire, il sera humainement et socialement supérieur à un autre enfant qui, placé dans les mêmes conditions, aurait cependant été privé de musique. Plusieurs compositeurs de génie ont été des saligauds, je sais. Ce n'est pas la faute de la musique. C'est la faute de l'éducation extra-musicale, de l'entourage, de la famille peut-être. C'est qu'ailleurs on a contrebalancé les effets salutaires de la musique, c'est qu'ailleurs on a empêché la musique.

Voilà ce qu'entend réaliser La Petite Maîtrise. Elle y réussira d'autant plus facilement qu'elle le réalise déjà dans les limites de ses moyens.

Le temps accordé, à La Petite Maîtrise, à l'enseignement de la musique ne nuira nullement à l'enseignement des matières strictement scolaires. L'enseignement portera, à La Petite Maîtrise, sur les mêmes sujets que dans les classes correspondantes des écoles de la Commission. L'élève de La Petite Maîtrise aura donc droit, en 7^e et en 9^e, aux mêmes diplômes que son confrère de l'école primaire élémentaire. Il ajoutera à ces diplômes le titre d'ancien élève de La Petite Maîtrise. Et ce ne sera pas un titre que l'on dédaignera.

La Petite Maîtrise étend son action hors des limites d'une paroisse. L'œuvre s'abrite actuellement à l'ombre hospitalière d'un clocher. Aucun esprit de clocher ne l'anime. La Petite Maîtrise de Montréal, son nom l'indique, entend grouper les meilleurs élèves qu'elle pourra trouver dans la métropole. La Petite Maîtrise sera une école spécialisée: elle n'acceptera donc que les élèves les plus aptes au genre d'enseignement qu'elle dispensera. L'enseignement de la musique, qui constitue la différence spécifique de l'école, sera confié à des maîtres. Les professeurs chargés des matières de l'enseignement primaire seront choisis avec la même minutie. Pour l'enseignement spécialisé comme pour l'enseignement primaire proprement dit, le corps professoral

sera composé de religieux et de laïcs. Cette école primaire spécialisée sera un externat.

La Petite Maîtrise a donc besoin d'un édifice où loger ses élèves et ses professeurs. Elle a besoin d'un statut juridique assurant son existence officielle et son autorité. Le dévouement et le travail, apports d'importance primordiale dans une œuvre de cette envergure, ne manqueront pas. Ceux qui s'occupent actuellement de La Petite Maîtrise se chargent de les fournir. Quant au reste: local, ameublement, statut juridique, etc., il semble bien que seul l'État ait la puissance d'y pourvoir.

La Petite Maîtrise a sa place à côté des écoles d'Arts et Métiers, des écoles des Beaux-Arts et surtout d'un Conservatoire de musique pour lequel elle représentera un réservoir idéal d'élèves. La Petite Maîtrise est ce que je ne puis désigner que par les mots: une œuvre d'éducation totale.

Il n'est pas présomptueux, je crois, d'aspirer à avoir chez nous une école que peu de pays au monde possédaient avant la guerre. Le système de la petite maîtrise a été en vigueur en Europe pendant plusieurs siècles; jusqu'à ces dernières années, plusieurs existaient encore, telles celles mentionnées plus haut. La guerre a temporairement arrêté le fonctionnement de plusieurs.

Du point de vue musical, pour ne mentionner que celui-là, le Canada français (l'autre non plus d'ailleurs) ne peut rivaliser avec les grands pays d'Europe. Cependant, nous n'avons pas à avoir honte de notre situation présente. Elle est étonnante de vigueur si l'on songe que nous nous sommes engagés dans la course plus de mille ans après les autres. Nous n'avons pas le droit de mépriser un système d'enseignement dont les siècles ont prouvé la richesse indiscutable. Nous serions de fiefés crétiens si nous allions nous priver des moyens de gagner du terrain. La Petite Maîtrise offre le double avantage de préparer à la fois des musiciens et des citoyens cultivés. Elle donnera un enseignement d'une qualité exceptionnelle et au musicien et au citoyen. Les progrès qu'a accomplis La Petite Maîtrise depuis sa fondation témoignent de son désir de vivre et de grandir.

Ceux qui se contentent d'une culture qui leur permette de comprendre, à la lecture de leur quotidien, si demain il fera chaud ou froid, ne peuvent admirer l'œuvre nécessaire que La Petite Maîtrise ne demande qu'à accomplir. Les autres, ceux qui savent que la vie humaine est illuminée par la culture, que le citoyen est meilleur et plus heureux, partant plus utile, s'il est mieux équilibré, que le patriote travaille à la grandeur de sa patrie dans la mesure où il est armé pour la servir, ceux-là sont persuadés que La Petite Maîtrise répond à un besoin chez nous, ceux-là aideront La Petite Maîtrise de Montréal à accomplir son œuvre de lumière.

LA " MODERN LANGUAGE ASSOCIATION " ET LE CANADA FRANÇAIS

Marine LELAND

LE 29 décembre 1941, à Indianapolis, avait lieu la première réunion du groupe *North American French Language and Literature* de la *Modern Language Association of America*. Ce groupe, selon les statuts de l'Association, doit être considéré comme provisoire pendant les trois premières années de son existence. Il a été créé à la demande d'un certain nombre de professeurs qui, au courant de l'été dernier, présentèrent au comité exécutif de la MLA une pétition rédigée dans les termes suivants:

The undersigned petition the Modern Language Association of America for permission to establish a group devoted to the study of the literature and linguistics of the French speaking element of the American continent. It is believed that by means of such an organization, scholars in this field will be given an opportunity to pool the results of their research, that the field of knowledge will be broadened, and that due recognition will be given to the writers who have kept alive the French tradition on this continent.

Depuis cette première réunion dont le succès a été très grand, on nous a souvent demandé ce qu'était la MLA et quels travaux le nouveau groupe comptait entreprendre. C'est à cette première question que nous répondons aujourd'hui.

La MLA est une société de savants et de chercheurs (*learned society*), qui a été fondée en 1883. "The object of the Association, lit-on dans la constitution de 1884, shall be the advancement of the study of the modern languages and literatures." La MLA fait partie du *Council of Learned Societies of America* dont le siège se trouve à Washington et qui se rattache à son tour à l'*Union académique internationale*. Le secrétariat de celle-ci, comme on le sait, était situé à Bruxelles avant la guerre.

Parmi les vingt autres associations étatsuniennes qui font partie du *Council of Learned Societies*, quelques-unes, telles *The American Philosophical Society*, (f. 1727), *The Academy of Arts and Sciences*, (f. 1780), *The American Antiquarian Society*, (f. 1812), etc., se sont modelées sur les académies européennes: leurs membres sont élus et le nombre de ceux-ci ne varie pas. D'autres associations, telles la *MLA*, *The American Historical Association*, etc., ont un caractère que nous qualifierons d'états-unien, le choix de leurs membres étant déterminé par des règlements relativement flexibles et parfaitement adaptés aux conditions et aux besoins d'un pays comme le nôtre où les grandes universités et les collèges importants sont très nombreux. D'autre part, toutes ces associations, quel que soit leur caractère (européen ou étatsunien), ont en commun certains traits essentiels. Elles sont composées de

spécialistes et l'activité de ceux-ci se manifeste uniquement dans le domaine intellectuel.

L'histoire de la MLA est intimement liée à celle de la vie de l'esprit aux États-Unis. Il est permis d'affirmer que l'année 1883 marque une étape importante dans l'évolution intellectuelle de notre pays, puisque c'est de la fondation de la MLA que datent chez nous l'étude générale des littératures modernes ainsi que les travaux importants d'érudition auxquels cet agrandissement du champ intellectuel a donné lieu. Avant 1883, les grandes universités étatsuniennes, tout comme celles de l'Angleterre du reste, n'accordaient qu'une place obscure aux études qui ne se rapportaient pas au latin et au grec. Les sciences, l'histoire et les langues modernes (l'anglais y compris), font figure de parents pauvres dans les programmes universitaires de l'époque. Jusqu'aux années 1860-70, époque à laquelle les présidents Daniel C. Gilman de Johns Hopkins et Charles W. Eliot de Harvard feront subir à l'enseignement des sciences une transformation totale, celles-ci sont reléguées dans un coin perdu de l'université. En 1822, Bancroft, le futur historien national, s'était vu refuser la permission de faire un cours d'histoire à Harvard.

Quant aux langues, il est vrai que depuis le commencement du XIX^e siècle, sous l'influence de savants et de littérateurs comme Jefferson en Virginie, Ticknor, Longfellow et James Russell Lowell à Harvard, certains efforts avaient été tentés dans le but de faire entrer les littératures modernes dans le programme des études. Mais ces tentatives, faute d'encouragement de la part de l'administration qui en tenait toujours exclusivement pour le latin et le grec, n'avaient pas donné de résultats durables. On persistait à enseigner les langues modernes uniquement du point de vue grammatical. Petit à petit, néanmoins, quelques pionniers réussissaient, bon gré mal gré, à consacrer une partie de leur enseignement et tous leurs loisirs aux littératures modernes.

Ce ne fut pas, toutefois, sans éveiller les soupçons et la malveillance de certains de leurs collègues. En 1884, lors du second congrès de la MLA, le professeur T. W. Hunt de Princeton se plaint amèrement de « l'attitude indifférente », « des airs protecteurs et cyniques », que prennent ses collègues des sections classique et philosophique chaque fois qu'il s'agit de littérature anglaise. Tout le passage est à citer, bien qu'il soit loin d'être unique dans les annales de la jeune association. L'anglais n'est pas

seul en cause, il va sans dire. Toutes les littératures modernes le sont. Nous sommes en présence de l'éternelle querelle entre Anciens et Modernes, entre Classiques et Romantiques. Les Humanistes, à qui rien de ce qui est humain ne devrait être étranger, se renfrognent et se glacent dès qu'il est question de culture moderne, à commencer par la langue nationale.

D'autre part, il est important de souligner que les professeurs de littératures modernes qui demandaient pour leurs études de prédilection un rang plus honorable que celui qui leur avait été assigné jusque là, étaient loin de désirer la suppression du latin et du grec. Ayant reçu eux-mêmes une solide formation classique, ils étaient les premiers à en apprécier la valeur. De plus, leurs recherches dans le domaine des littératures modernes n'avaient fait que fortifier leur foi dans l'importance des langues anciennes. L'influence du romantisme allemand qu'avaient subie nombre de jeunes savants états-unis, particulièrement à l'université de Gottingen, les portait tout naturellement à lire les chefs-d'œuvre du moyen âge. Or ces lectures entraînent inévitablement l'étude de la linguistique, étude qui jouit encore aujourd'hui d'un prestige immense à la MLA, et qu'on ne saurait poursuivre d'une façon scientifique sans une connaissance approfondie des langues classiques.

Telle en somme était la situation, lorsque quelques professeurs de Harvard, Yale, Princeton, Johns Hopkins, Brown, Michigan, etc., décidèrent de profiter des loisirs que leur laissaient les vacances de Noël pour se réunir à Columbia University dans le but de former une association qui réunirait chaque année tous ceux dont les recherches et l'enseignement avaient pour objet les littératures modernes. La *Modern Language Association* était née.

Nous avons cru devoir résumer dans ses grandes lignes l'histoire de la MLA, car cette histoire explique le caractère actuel de l'association dont le groupe *North American French Language and Literature* fait aujourd'hui partie. Nous n'avons pas, toutefois, à entrer ici dans des détails se rapportant au développement de la MLA qui, lors du premier congrès, comptait quarante membres et qui en compte maintenant environ 4,000. Il convient plutôt d'indiquer rapidement les moyens auxquels l'Association a recours pour favoriser le progrès des recherches dans le domaine des littératures et des langues modernes. Il convient surtout d'insister sur le caractère du rôle que le groupe *North American French Language and Literature* est appelé à jouer dans la tâche d'approfondir et de diffuser les connaissances que nous possédons déjà, qui ont trait à la civilisation française de l'Amérique du Nord.

Les moyens qu'emploie la MLA pour développer l'étude des littératures et des langues modernes

sont au nombre de trois: les congrès annuels; les publications; les subventions.

Les congrès — Depuis 1883, sans interruption aucune, la MLA se réunit du 27 au 30 décembre dans un des grands centres universitaires américains. A cause de l'étendue du territoire sur lequel les membres de l'Association sont répandus, le lieu de la réunion varie chaque année de façon à donner à ceux-ci l'occasion d'y assister tous les deux ou trois ans au moins. Ainsi, en 1935, le congrès avait lieu à Cincinnati, en 1936, à Richmond en Virginie, en 1937, à Chicago, en 1938, à New-York, en 1939, à la Nouvelle-Orléans, en 1940, à Boston et Cambridge, en 1941, à Indianapolis. En 1942, l'Association devait se réunir à Washington, mais les circonstances actuelles ont déterminé le choix de New-York pour la réunion de cette année. En 1928, le Congrès de la MLA a eu lieu à Toronto, mais, étant donné le nombre de professeurs étrangers qui font partie de l'Association et pour lesquels il est difficile de traverser la frontière, il est certain que, d'ici la fin de la guerre, les réunions auront lieu aux États-Unis.

La MLA est divisée en trois sections principales: la section anglaise, la section germanique et celle des langues romanes. Afin de faciliter une prise de contact plus intime entre les chercheurs dont les travaux sont consacrés à un même domaine littéraire ou linguistique et de favoriser ainsi un libre échange d'opinions et de vues, ces grandes sections sont subdivisées en un certain nombre de groupes dont la direction incombe à un *Chairman*, un secrétaire et un conseil. Ces groupes se partagent le champ des langues modernes depuis le moyen âge jusqu'à la période actuelle. Cette subdivision en groupes offre encore un avantage, celui de permettre aux membres de la MLA de se renseigner non seulement sur les travaux qui sont en cours dans le domaine de leurs recherches personnelles, mais aussi de se tenir au courant de ce qui se fait ailleurs. Par exemple, les membres du groupe *North American French Language and Literature* ont tout intérêt à savoir ce qui se passe dans le domaine des autres civilisations du continent américain, et *vice versa*.

La réunion de chaque groupe dure environ une heure et demie. On y donne lecture de trois ou quatre communications qui servent ensuite de base à une discussion. A titre d'exemple, nous choisissons au hasard le programme du groupe du xv^e siècle français: 1. *The Pleiade's Reaction against Poetic Glory* (Robert J. Clements, Jr., Harvard Univ.); 2. *La pensée religieuse de Marguerite d'Angoulême, d'après les 'Prisons'*, Livre III (Edward F. Meylan, Univ. of California); 3. *The Pattern of Sixteenth Century Tragedy* (George O. Seiver, Univ. of Pennsylvania); 4. *Quelques aspects démocratiques de la philosophie de Montaigne* (Jean F. David, Univ. of Washington).

La première réunion du groupe *North American French Language and Literature* a été organisée par un comité composé du professeur Edward B. Ham de l'Université du Michigan, de Mgr Roy, l'éminent recteur de l'Université Laval qui voulut bien consentir à faire partie du conseil, du juge Arthur L. Eno, de la Société historique franco-américaine, du professeur J.-M. Carrière qui était alors à la North-western University et qui vient d'être nommé à l'université de la Virginie, et du professeur Marine Leland de Smith College.

Nous transcrivons ici le programme de cette première réunion. 1. *Premiers livres scolaires canadiens et la survivance française* (Jean Bruchési, Univ. de Montréal); 2. *L'œuvre littéraire de Henri d'Arles* (Adolphe Robert, Association canado-américaine); 3. *Present and Future Trends in French-Canadian Nationalistic Literature* (Antoine-J. Jobin, Univ. of Michigan); 4. *Intellectual Trends in French Canada* (Ian Forbes Fraser, Columbia Univ.).

La communication de M. Bruchési, bourrée de faits et lue du ton le plus *business-like* imaginable, n'en excita pas moins une émotion profonde et durable. Pour la première fois, une grande partie de cet auditoire était mise en présence, et d'une façon concrète, des innombrables obstacles que les Canadiens français ont eu à surmonter quotidiennement pour conserver leur langue. La communication de M. Bruchési démontra une fois de plus que chez les Français du Canada, tout comme chez leurs ancêtres de France, l'amour des choses de l'esprit est un instinct primordial que rien ne saurait détruire.

Cette dernière impression fut fortifiée par la communication que donna M. Adolphe Robert, le spirituel président général de l'Association canado-américaine, d'un fragment d'une étude qu'il prépare depuis plusieurs années et dont la documentation repose sur la collection de manuscrits et d'éditions rares qu'il a recueillie lui-même et qui est actuellement à Manchester, N.H.

Les idées extrêmement intéressantes qu'exprima M. Antoine Jobin, l'auteur de *Visages littéraires du Canada français*, se prêtaient admirablement à une discussion de la part des membres du groupe, discussion qu'il fallut, hélas! faute de temps, remettre à plus tard. Enfin, M. Ian Forbes Fraser, à qui nous devons *The Spirit of French Canada*, ainsi qu'une bibliographie de tout premier ordre de la poésie canadienne, démontra encore une fois que la vie intellectuelle a été de tout temps fort active au pays de Québec et que loin d'être une *priest-ridden province*, comme se plaisent à le répéter certains critiques mal informés, elle a accepté la discussion des idées les plus diverses.

Le programme de la réunion de 1942 n'a pas encore été définitivement arrêté. Il nous est permis d'annoncer, toutefois, qu'il comportera un aperçu

du travail à entreprendre ainsi qu'un résumé du travail qui a déjà été fait. Une bonne partie de la réunion sera consacrée à la Louisiane.

Publications — La MLA contribue encore à la diffusion des connaissances des littératures modernes par une revue trimestrielle, PMLA (*Publications of the Modern Language Association*), dont le rédacteur en chef est le professeur Percy Waldron Long, secrétaire perpétuel de l'Association. A vrai dire, l'aspect de cette revue peut sembler, au premier regard, quelque peu rébarbatif. Elle n'en est pas moins une mine de renseignements où le spécialiste est à même de retrouver des articles qui jettent presque infailliblement un jour intéressant sur ses recherches personnelles. Nous n'insisterons pas sur le sentiment de surprise agréable que nous avons ressenti en découvrant que le tout premier volume de PMLA, celui de 1884, contient un long article par le professeur Alcée Fortier de Tulane University à la Nouvelle-Orléans, sur *La langue française en Louisiane*. Le deuxième volume (1886), renferme non seulement un article précieux sur la littérature d'expression française en Louisiane, encore de la plume du professeur Fortier, mais aussi un essai du professeur A. Marshall Elliott de Johns Hopkins University dans lequel il cite l'abbé Ferland, Benjamin Sulte, Oscar Dunn et Napoléon Legendre "whose polished and chaste diction has won for him the enviable reputation of being one of the best stylists of his country". En 1887, nouvel article du professeur Fortier, sur le *Folklore de la Louisiane* cette fois, et un article du professeur Sheldon de Harvard sur la langue des Canadiens français du Maine. Nous n'avons pas l'intention, bien entendu, de donner ici une bibliographie complète des articles qui ont paru dans PMLA et qui traitent de l'élément français en Amérique. Un relevé de ce genre reste encore à faire. Il sera sans doute publié (avec la liste des thèses de doctorat étatsuniennes qui ont pour sujet certains aspects littéraires ou linguistiques du français en Amérique) avant la prochaine réunion du groupe. Nous ne saurions nous résoudre, cependant, à ne point mentionner ici la thèse sur le parler français des Acadiens que présentait à Harvard, en 1894, le professeur James Geddes, Jr., le grand et fidèle ami des Canadiens français et le futur collaborateur du juge Adjutor Rivard. Les quelques titres que nous venons de citer suffisent à démontrer que ces savants de la première heure parmi lesquels on perçoit les fondateurs de la MLA ont été attirés par l'aspect français du continent américain, qu'ils se sont rendu compte de l'intérêt littéraire et linguistique qu'il présente et que tout comme le professeur Geddes qui, à l'âge de 83 ans, n'a pas hésité à entreprendre, au cœur de l'hiver, le long voyage de Boston à Indianapolis afin d'être présent à l'inauguration du groupe *North American*

French Language and Literature, ils auraient applaudi à la création de celui-ci.

Subventions — La MLA n'est pas riche. Loin de là! Cependant, grâce à l'excellente administration à laquelle sont soumis les fonds dont elle dispose, cette Association trouve non seulement le moyen de publier la revue que nous venons de décrire, mais elle subventionne de temps à autre la publication (sous forme de volumes) de travaux importants, de bibliographies et de manuscrits. Elle facilite également la réédition de livres rares. Enfin, elle consacre des fonds spéciaux à la reproduction sur microfilms d'une foule de documents qu'elle met ensuite à la disposition des membres de l'association qui sont ainsi à même de se les procurer pour une somme très modeste. Point n'est besoin d'insister sur l'aide immense que ces initiatives apportent aux chercheurs.

Dans un prochain article, nous parlerons des travaux auxquels se consacrera le groupe *North American French Language and Literature* et nous indiquerons l'esprit dans lequel ceux-ci seront entrepris.

VIES A REFAIRE

Albert PLANTE, S.J.

— Bonne nouvelle pour vous ce matin, mon ami. Vous pouvez quitter le sanatorium.

— Docteur, vous m'arrivez avec le soleil.

— Vous êtes chanceux. Nous avons pu guérir en un peu moins de deux ans une lésion assez avancée au poumon droit. Rappelez-vous ce que je vous disais l'autre jour: bon air, bon sommeil, bonne nourriture et prudence à l'ouvrage.

— Entendu, docteur.

Une poignée de mains et notre patient reste seul. Il s'étend sur son lit pour sa dernière cure au sana et il songe. Entendu, docteur. Il a promis de se ménager à l'ouvrage. Jusqu'à sa maladie, il fut débardeur. Six enfants l'attendent à la maison. Se ménager! Que fera-t-il? Qui lui trouvera un nouvel emploi mieux adapté à sa santé affaiblie? Si, par hasard, aucune occupation stable ne se présente d'ici quelques mois, ne sera-t-il pas possible de reprendre la même besogne? Et un peu de tristesse tombe sur la grande joie de sa guérison, cette même tristesse qui troublait parfois ses longues heures de repos. Il rapproche son cas de celui d'un jeune homme de 17 ans qu'il a rencontré avant-hier à la salle des rayons X. Frappé dans la quatrième année de son cours classique, lui aussi part guéri après plus de deux ans et demi au sanatorium. Le médecin lui conseille l'étude au ralenti pour au moins un an. Ses parents ne sont pas riches. Comme lui, le jeune collégien est joyeux mais inquiet. L'avenir est incertain.

Voilà saisi sur le vif tout le problème de la réadaptation du pulmonaire. On devine un peu la solution. Il faudrait, dès le sanatorium, un ensemble de mesures qui assureraient l'instruction du malade ou le prépareraient à un emploi adapté à sa résistance physique. Ce malade, quel est-il? Est-ce que tous les tuberculeux ont besoin de réadaptation?

M. le docteur Paul Dufault, assistant-surintendant du sanatorium de Rutland, Massachusetts, nous aidera à préciser. Il a traité cette question durant la semaine clinique tenue à l'hôpital du Sacré-Cœur de Cartierville à l'été de 1940.

On peut d'abord admettre que les femmes mariées et les femmes célibataires de 30 ans et plus n'ont pas à trop se préoccuper de l'avenir. Il est possible aux premières de se remettre graduellement au soin de la maison et la plupart des autres pourront reprendre leur occupation première. La raison en est bien simple. Le travail féminin ne rentre pas généralement — la situation créée par les usines de guerre est temporaire — dans le genre laborieux inconciliable avec les exigences d'une constitution physique affaiblie par sa lutte plus ou moins prolongée contre le bacille de Koch. N'ont pas à s'inquiéter les hommes de profession — ils ne sont pas nombreux dans les sanatoriums —, les commis, les employés de bureau, les concierges, les surveillants, les artisans, les gens de métier. Il en va de même pour les ouvriers, sauf évidemment s'ils doivent manier à l'usine des articles trop lourds ou si leurs poumons ont à souffrir de la fumée, de la poussière ou des matières abrasives. Pour les cultivateurs, le docteur Dufault remarque finement qu'il ne faut pas chanter trop fort, quand il s'agit de tuberculeux, les avantages de la vie à la campagne, la noblesse de l'agriculture, la poésie des soleils couchants et des sons de cloches dans l'air tiède du soir. Les susceptibilités de la tuberculose ne sont guère compatibles, affirme-t-il, avec les exigences du travail de la ferme. Que feront ces malades? Les cultivateurs un peu à l'aise ou ceux qui ont des enfants capables de les aider pourront se contenter de travaux légers. Les autres seront bien inspirés en s'orientant vers des spécialités agricoles.

N'oublions pas que tous les patients autorisés à reprendre la même occupation devront s'assurer des conditions de travail, revenir tout doucement à la pleine activité et garder toujours une affection de choix pour la vertu de prudence qui les rendra sans pitié pour tout genre de surmenage. Il n'y a peut-être rien de plus délicat qu'une convalescence de pulmonaire. Il lui est quelquefois difficile de garder l'équilibre parfait entre son rendement et ses forces, surtout si des obligations de famille l'exposent à se remettre assez tôt à l'ouvrage.

Une fois faites ces éliminations, nous nous trouvons en présence de deux groupes de malades

qui ont plus spécialement besoin de réadaptation; les moins de 20 ans des deux sexes et les journaliers. Et ils sont ordinairement nombreux. Si quelques-uns parmi les jeunes ont déjà abandonné volontairement leurs études, d'autres au contraire, et nous en connaissons presque tous, ont été contraints par la maladie. Pour les uns et les autres l'avenir n'est pas gai. Les premiers comptaient peut-être sur la robustesse de leur corps pour gagner leur vie, les seconds vont perdre au sanatorium des années précieuses et retourneront chez eux désemparés par un retard qui leur enlève la confiance et l'enthousiasme. Instruction et orientation professionnelle, voilà ce qu'il faudrait à tous ces jeunes malades et cela dès le sanatorium.

Quant aux journaliers, il faudrait les préparer, si possible, à exercer un métier. Beaucoup d'entre eux étaient adonnés avant leur maladie à une besogne harassante qu'ils ne pourront pas reprendre après leur guérison. Un travail qui tend continuellement les muscles et occasionne une grande dépense d'énergie n'est plus à leur mesure. S'ils le reprennent, ce sera probablement la rechute après une couple d'années, le retour triste et angoissé au sanatorium. Un patient me citait le cas d'un homme de 35 ans, père de huit enfants, livreur pour une compagnie de charbon. Après un stage de deux ans au sanatorium, il sort guéri et reprend le même emploi. Ses poumons affaiblis pourront-ils résister longtemps à pareille occupation? On me parlait encore d'un malade qui triomphe du microbe, travaille comme riveteur, retombe peu de temps après, revient au sanatorium, sort guéri une deuxième fois et se remet à river.

La réadaptation, on le voit, est extrêmement importante. Le dépistage de la maladie, l'hospitalisation, les traitements, les opérations ne se conçoivent guère sans cet achèvement si humain, si social qui prépare le pulmonaire à un emploi ajusté à ses forces et lui permet de bénéficier durant de longues années des soins reçus au sana. Il s'agirait d'offrir au malade, désireux de s'instruire, un choix intéressant de cours et d'organiser le travail thérapeutique comme moyen d'apprentissage.

On entend par travail thérapeutique une activité bienfaisante permise et contrôlée par le médecin. Pour les pulmonaires n'ayant pas à se préoccuper de leur avenir, cette activité n'est ordinairement que simple distraction qui change les idées, calme les nerfs, entretient l'optimisme et donc hâte la guérison. Évidemment ce but n'est pas négligé chez les patients que la maladie oblige à élaborer de nouveaux plans d'avenir. Mais la fin principale de leur activité, ce sera leur réadaptation. Arrivés au sana depuis une couple de semaines seulement, obligés peut-être de se plier à la cure sévère de vingt-quatre heures par jour, ils seront tout heureux de pouvoir s'adonner à de légers travaux manuels. Sans doute ces travaux

ne pourront engager au début que les muscles des doigts et des poignets, car il ne faut pas exciter le poumon malade. Mais ce sera suffisant pour développer la dextérité et l'esprit d'observation. Le directeur du travail thérapeutique attendra le signal du médecin avant d'augmenter la dose d'activité. Il devra connaître parfaitement le degré d'instruction, les talents et les goûts du malade. S'il le faut, une série de tests psychologiques faciliteront l'orientation. Cette orientation suscitera chez le patient l'intérêt, le courage et la confiance.

L'instruction et l'apprentissage commencés durant la maladie seront ordinairement perfectionnés dans les mois qui suivront la sortie du sanatorium alors que la plupart des ex-patients doivent fortifier leur résistance physique avant de se lancer dans la pleine vie active. A ce moment, notre jeune malade ou notre journalier d'il y a deux ou trois ans est instruit ou rééduqué dans un nouveau métier. Il est prêt pour sa tâche. Son milieu peut compter sur lui. L'étude ou le travail thérapeutique l'a réadapté et lui a été d'un grand réconfort pendant ses longs mois de cure. La question de la discipline au sanatorium a été facilitée, le problème social et économique d'une vie à préparer ou à refaire a été résolu. Il restera aux hommes d'affaires, aux commerçants, aux industriels à donner de l'ouvrage à ces vaillants qui ont besoin d'encouragements et de sympathie.

On dira peut-être: Ce beau plan n'est-il pas un peu chimérique? Pourquoi le serait-il? En novembre dernier, garde Maria Bouillon m'annonçait l'existence d'un service d'"occupational therapy and rehabilitation" au sanatorium de Cleveland où elle venait d'arriver comme infirmière. Intéressé, je lui écrivis et lui posai quelques questions. Elle m'envoya deux documents: une conférence donnée par Mlle Eloise Young, la directrice de la réadaptation, au cours de la vingt-deuxième réunion annuelle de l'"American Occupational Therapy Association" tenue à Chicago en septembre 1938, puis le programme quotidien des six groupes de malades classés d'après leur état pulmonaire et le degré d'exercice et d'activité autorisés par le médecin. La documentation manifestait une telle intuition du problème, offrait aux malades un si magnifique ensemble de cours que je me demandais, un peu sceptique, si la réalité correspondait parfaitement à la théorie. Un de mes amis me dit: « Je suis presque assuré que tout est bien ainsi. Il faut que vous alliez à Cleveland. Vous ne perdrez pas votre temps dans cette enquête ». Mon ami avait raison et je lui saisis gré aujourd'hui de sa suggestion. A "Sunny Acres", le sanatorium municipal de Cleveland, il y a du soleil pour le corps et pour le cœur. Le malade qui se repose dans la paix d'une belle nature a de plus toutes les chances de refaire sa vie. Nous étudierons son cas le mois prochain.

UN ART DU MOUVEMENT

Jean VALLERAND

LE CINÉMA peut être défini : de la photographie en mouvement. En réalité le cinéma, selon le concept que l'on s'en fait actuellement, exige une définition plus complexe, complexe en vertu même des éléments divers qui constituent sa nature. Le cinéma, par le jeu des acteurs, se rattache au théâtre et, s'il est « parlant », à la littérature.

Le cinéma, pour devenir un art, doit, croyons-nous, se différencier du théâtre. En d'autres termes, il ne doit pas être uniquement du théâtre filmé où l'on aurait multiplié les décors et où les angles de vision du spectateur changeraient à tout instant.

Puisqu'il procède à la fois de la littérature et du théâtre, le cinéma, s'il veut être un art, est soumis à certaines lois tirées de ces deux arts. On demandera au cinéma, comme on le fait pour le roman, qu'il soit un message humain. C'est dans le dialogue que se réalisera cette condition. Comme au théâtre, le jeu des acteurs au cinéma prête une forme à la pensée humaine exprimée par le dialogue et le scénario.

Étant photographique, le cinéma représente les acteurs et transmet son message au moyen d'images. Que la beauté photographique soit inhérente à l'art cinématographique, cela est évident.

Mais il y a plus : le cinéma est un art du mouvement. S'il se contente seulement de doubler la littérature et le théâtre sans aller puiser la forme de son inspiration dans la technique cinématographique qui lui est propre, il demeure sans vigueur émotive réelle, il n'est qu'un hybride faible et amorphe, il n'approchera jamais, même de loin, la puissance du théâtre ou de la littérature.

Un film n'est pas esthétique du seul fait qu'il transporte le spectateur en maints endroits, technique qui demeure impossible au théâtre. Certaines œuvres de Pagnol, *Marius* par exemple, peuvent constituer des œuvres théâtrales d'une grande valeur humaine. Dans sa version cinématographique, cette œuvre était nettement inférieure à la version scénique. Le dialogue seul captivait l'émotion. Le jeu seul des acteurs retenait le regard. L'image était pour ainsi dire inutile. Elle servait certes à faire voir les acteurs ; elle y réussissait infiniment moins que le théâtre. *Marius* film était du théâtre filmé, ce n'était pas du cinéma. Les mêmes remarques se vérifient de *Topaze* du même auteur.

Exemple du procédé contraire : dans *Suspicion* de Hitchcock, une jeune femme s' imagine faussement que son époux a l'intention de l'empoisonner. Un soir qu'elle est malade, le mari lui offre un verre de lait. Le caméra suit le voyage du mari dans l'escalier, jusque dans la cuisine, jusqu'au frigidaire. On ne voit pas l'acteur tout entier ; on ne voit que le bas de ses jambes. Quand il revient près de son épouse, tout ce que montre l'écran c'est la main qui tend le verre. Pas une parole n'a été prononcée durant toute cette scène, pas un geste des acteurs qui exprime la hantise de l'épouse. Et pourtant, tous les spectateurs comprennent la crainte qui habite la jeune femme. Hitchcock ne s'est pas efforcé de composer une photographie d'exposition à chaque pounce de pellicule. Mais ici, l'image exprime la vie même des personnages, l'image raconte ce que logiquement les bouches ne peuvent pas dire, l'image devient message. Et cette image n'est pas arrêtée ; à cause de ce que

précède et de ce qui suit et surtout à cause du merveilleux équilibre qui existe entre les images, chacune se charge d'une signification d'une extraordinaire richesse expressive.

Hitchcock exprime la mobilité de la vie par l'images Orson Welles l'exprime par le découpage. Dans *Th* ; *Magnificent Ambersons*, il a recours à certains procédés courants à la radio. Par exemple, il use volontiers de ce que, faute du terme français exact, je me vois forcé de désigner par son nom anglais d'argot radiophonique : le 'cross fade'. Les personnages d'une scène commencent leur dialogue alors que les personnages de la scène précédente n'ont pas encore terminé le leur. Welles donne à ses films, grâce à ce procédé et grâce à plusieurs autres de même nature technique, un mouvement qui est celui de la vie. Il peut, en quelques images, résumer plusieurs années.

Au cinéma français, Duvivier et René Clair sont les plus grands maîtres que l'on puisse citer. *Le Million* et *Golgotha* demeurent, chacun dans son genre, des modèles d'art cinématographique.

Il n'y a pas que le drame qui se prête à cette esthétique du mouvement. La comédie devrait, au cinéma, ne pas essayer de remplacer le vaudeville ou la comédie bourgeoise, dont nous pourrions d'ailleurs nous passer. J'imagine la comédie cinématographique comme un art qui devrait s'approvisionner surtout à la fantaisie. *Le Million* de Clair est là pour le prouver.

Quand on parle du *Million* on mesure immédiatement toute la distance qui nous sépare de toutes ces comédies idiotes que dispense le cinéma américain. Au cours du mois dernier, nous avons eu *The Wife Takes A Flyer* qui mérite au plus qu'on dise de lui qu'il ne vaut pas la peine d'être vu. Nous avons eu *Lady In A Jam* que seul le jeu d'Irene Dunne sauve de la mocherie totale. Nous avons enfin eu *Charlie's Aunt*. Cette vieille comédie amusera toujours. C'est du comique élémentaire, mais plein de santé. Malheureusement, le film se contente d'être une reproduction de la pièce. Rien là-dedans qui soit spécifiquement cinéma. Encore du théâtre enfermé dans une pellicule.

Évidemment les films de guerre abondent depuis trois ans. Les deux derniers en date ne sont pas mauvais. Leslie Howard est un grand acteur ; il se manifeste un cinéaste très au-dessus de la moyenne. Son film *Mister V* a de la valeur. Il est intéressant surtout à cause du dialogue et du scénario. Les images ici ont assez peu à dire. Dans le genre des films de propagande Hitchcock, auquel on revient sans cesse quand il s'agit de cinéma en langue anglaise, vient de donner, avec *Saboteur*, une leçon dont les Américains devraient profiter. Leslie Howard qui est anglais, comme Hitchcock, aurait pu se servir mieux de l'exemple de son compatriote.

Quant à *This Above All*, au point de vue cinéma pur, c'est un film raté. Il y a là un personnage d'ancien combattant de Dunkerque qui déserte parce qu'il a cessé de croire à la cause au nom de laquelle les alliés font la guerre. Le dialogue nous explique bien que le jeune homme soutient une lutte terrible contre lui-même. Tyrone Power n'est pas un acteur assez puissant pour nous faire croire à l'existence de cette lutte. Et l'image ne se donne pas la peine de combler les déficiences de l'acteur. Disons toutefois que dans ce film, Joan Fontaine se révèle la plus grande tragédienne de Hollywood.

À vrai dire, peut-être sommes-nous trop exigeants. Le cinéma est un art et les chefs-d'œuvre n'y abondent pas plus qu'en musique ou en littérature. Faut-il cependant que les œuvres nulles y soient légion ?

FABRIQUE DE JEUNES CRIMINELS

François de BIENVILLE

PENDANT la récente révolution espagnole, les honnêtes gens de chez nous furent stupéfaits d'apprendre que de jeunes criminels avaient surgi comme par enchantement des quartiers populeux des grandes villes d'Espagne. Le terrorisme exercé par ces bandits imberbes, leurs hauts-faits dans le pillage, le viol et le meurtre, jetèrent une lumière crue sur une affreuse réalité de nos temps modernes, la contamination de la jeunesse abandonnée des métropoles, fruits des taudis, des maisons sans atmosphère familiale, où la promiscuité et le vice s'étalent au grand jour.

Chez nous, les mêmes causes sont en train de produire leurs effets néfastes. Si nous n'y portons pas remède (et nous le pouvons encore faire), nous verrons peut-être se lever toute une génération de *gangsters* de 15 ans. Encadrés par leurs aînés endurcis dans le crime, aidés de l'expérience mauvaise et des conseils pervers, ils deviendront, dans un avenir prochain, un problème social, moral et financier, difficile à régler.

Pour donner une idée de la situation, voici le résultat de l'enquête personnelle que j'ai menée dans les quartiers du bas de la ville. Mes observations évidemment ne portent que sur Montréal, et dans Montréal, sur un quadrilatère qui englobe une vingtaine de rues. J'ai recueilli une moisson assez abondante de faits dont je donne ici quelques spécimens dans toute leur brutale vérité. Ajoutons que d'après mon expérience personnelle et d'après les rapports confidentiels d'autres enquêteurs et de certains détectives au courant, la situation est pratiquement la même dans une dizaine d'autres quartiers. Elle est alarmante, mais non désespérée.

Allez un soir, de préférence le samedi et le dimanche, vous adosser aux murs des maisons, au coin de la rue X. par exemple. Observez en silence. Vous aurez bientôt des amis. J'ai compté pour ma part, dans le court espace de dix-neuf minutes, vingt-trois enfants qui sont venus défiler lentement devant moi, en me lançant un regard par en-dessous, avec certains airs d'appel; quinze m'ont fait des clins d'œil, et trois m'ont adressé la parole. J'étais pourtant pour eux un parfait inconnu et je m'étais bien gardé de leur faire quelque geste que ce fut qui pût sembler les attirer. Le seul fait de me tenir à ce coin de rue à cette heure-là, me classait parmi les clients.

A l'un d'eux je demande:

— Qu'est-ce que tu veux?

La réponse vint nette et sans équivoque.

— Combien charges-tu, repris-je?

— Une piastre.

Ce que cet enfant de 15 ans offrait ainsi tout naturellement, j'ai vu nombre d'hommes l'accepter. L'homme et le garçonnet se défilaient ensuite par les petites rues vers des maisons bien connues qui offrent des chambres à louer. Un agent spécial, très au courant de la question, m'indiqua le manège employé: l'homme d'abord entre seul, loue sa chambre, puis l'enfant monte le rejoindre. Parfois c'est plus simple, l'homme et l'enfant montent ensemble dans la maison de pension.

On a compté plus de 1,550 enfants qui viennent ainsi se gangrener dans le quartier dont je parle. Autour des cinémas en particulier, un habitué peut facilement trouver des garçons pour lui vendre leur cœur et leur santé.

Remarquons que tout cela se passe d'ordinaire après 10 heures du soir. Raison très forte en faveur du couvre-feu, que la législature a fini par nous accorder et qu'il ne faut pas hésiter à mettre en vigueur au plus tôt.

Que dire des conversations, entre garçons ou entre les garçons et les filles? Par bravade peut-être, ces jeunes mêlent sacres et blasphèmes aux paroles les plus sales: un policier chargé de la surveillance de ces groupes, affirme avoir entendu à un certain coin de rue des propos dépassant en bassesse et en vilénie ceux que l'on entend dans les pénitenciers.

Et ne vous surprenez pas si cet adolescent, qui vous ouvre son âme secouée par le remords, vous parle de ces échoppes où les jeunes, connus du propriétaire, peuvent se procurer les instruments d'immoralité, malgré l'étroite surveillance de la police. Car les policiers veillent et font leur devoir. Nous les avons regardé faire, et il nous semble que tous témoignaient d'un esprit de collaboration loyale au bien. Mais nous avons aussi compris la difficulté de leur position, et comme ils ne pouvaient guère lutter à armes égales contre le mal. On agit naturellement derrière leur dos, et la finesse des grands et petits criminels s'évertue à passer à travers les mailles de la loi.

Voici un genre de cas moins fréquents. Certains jeunes jouent sur les passions de leur client pour le dévaliser. Quand l'homme est drogué ou ivre, le garçonnet vide les goussets, et s'en va avec l'argent, sûr de ne pas être inquiété.

Il y a aussi la boisson. Quel spectacle triste que de voir un garçonnet ingurgiter ses deux ou trois bouteilles de bière. Et les jeunes se vantent entre eux de ces beuveries.

Certains faits sont moins graves, mais dénotent quand même une liberté sans frein. Je songe à ce groupe de garçons du même quartier qui s'en allèrent à l'autre bout de la ville, dans le dessein bien arrêté de briser les vitres d'une maison à appartements, à trois étages, encore inoccupée. Ils ne manquèrent point leur coup et les vitres, toutes, à l'extérieur comme à l'intérieur, volèrent en éclats. C'est là un acte prémédité, préparé avec soin et exécuté avec joie pour le plaisir de casser quelque chose.

Ces faits donnent une faible idée d'une situation lamentable. Le problème est très vaste. Il faudrait le guérir à la source.

Les causes de cette contamination de notre prime jeunesse sont multiples. Il faut citer en premier, l'impossible système d'habitation du grand nombre de nos familles ouvrières. La maison est bâtie à même le trottoir le plus souvent à deux étages mais à quatre logements, avec une sorte de passage, souvent couvert, de chaque côté. Il existe en arrière une espèce de cour de quarante pieds carrés ou à peu près, puis dans un très grand nombre de cas, près de la ruelle ou à la place de la ruelle des sortes d'édifices en bois à deux étages aussi, anciennes remises transformées en logements. Dans tout cela s'entasse une population enfantine de quarante à cinquante petits et moyens. Il ne faut pas s'étonner qu'ils prennent la rue et recherchent des espaces plus aérées. Nos parcs avec leurs terrains de jeux doivent être mentionnés ici comme un remède partiel à une très affreuse situation domiciliaire.

Ajoutons en second lieu l'incurie de certains parents. Par négligence ou étourderie, par lassitude aussi, ils laissent leurs enfants sans surveillance ni contrôle. Se soucient-ils de leurs fils et de leurs filles, ces pères et mères qui courent au cinéma et ne veillent pas sur les amusements de leurs petits dans les ruelles et les fonds de cours? S'en soucient-elles, ces mères qui travaillent aux usines de guerre et qui confiaient, il y a quelques mois, leurs fillettes à un vieux et vil corrupteur? Demandez-leur si le déshonneur qui couvre leurs fillettes et le mal fait au corps et à l'âme de leurs enfants ne leur font pas regretter avec des larmes de sang leur négligence? Sans doute, il y a les cas lamentables où ces mamans doivent, pour gagner leur vie, laisser le foyer désert. Triste conséquence du déséquilibre social amené chez nous par la guerre, et qu'il faut condamner. Mais quelle n'est pas leur épouvantable responsabilité, si le simple désir de l'argent les a incitées à devenir des salariées des manufactures. Rien ne forçait ces mères dénaturées à quitter leurs maisons. A moins qu'elles ne soient de cette opinion horrible de ce père de famille qui récemment répliquait à un enquêteur qui lui reprochait son peu de surveillance, à l'occasion du viol de sa fillette de 12 ans: « Qu'est-ce que cela peut bien faire? C'est fait pour cela, des filles! »

Une autre cause, presque aussi puissante, de l'immoralité des jeunes, est le désœuvrement forcé des garçons: il n'y a pas pour eux assez de lieux d'amusements sains, à la portée de leur pauvreté. L'enfant a besoin d'activité. Il aime le sport, le jeu. Quand on ne lui en offre pas, il s'en cherche et il s'en trouve. Une expérience tentée aux États-Unis dans trois cents villes semble indiquer que l'on pourrait, avec des lieux d'amusements bien équipés, remédier en grande partie à la criminalité infantine. Les chefs de police de ces diverses villes ont fondé des *Police Athletic Clubs*. Ils y maintiennent un ou deux agents en civil, pas n'importe qui. Ces agents ont étudié sous les meilleurs maîtres la psychologie et la pédagogie de l'adolescence, ils se sont penchés sur les problèmes de l'enfance. De plus, ils se sont soumis aux exercices ardu de la culture physique, pour faire d'eux-mêmes des chics types d'hommes, capables de diriger les jeux et les sports des jeunes. Ils ont maîtrisé plusieurs des secrets de petits métiers utiles.

Que trouvent les enfants dans ces *Police Athletic Clubs*? D'abord une salle où ils peuvent crier, hurler,

s'agiter, sans que de fréquents rappels à l'ordre et à la tranquillité viennent les ennuyer. Dans cette salle, ils peuvent s'exercer à de nombreux jeux. Il y a le ping-pong ou tennis de table, des jeux de sacs de sable, le jeu d'arc et de cible, jeux de dames, lotos, parchési, échecs, jeu d'anneaux caoutchoutés, ensemble de barres parallèles, matelas d'arène, gants de boxe, nécessaire pour le fonctionnement d'une équipe de hockey, l'hiver, et de balie-molle, l'été. Les enfants peuvent y trouver des livres éducatifs et récréatifs, répartis en plusieurs genres et catégories. On peut y ajouter des maillots de bain, des costumes légers de culture physique, un minimum de papeterie, des douches, etc. De plus, dans un petit établi, les jeunes peuvent s'adonner à de légers travaux de réparations: corniches, pattes de chaises, et mille et une chose. Tout cela, nous en sommes sûrs, l'Association policière de Montréal le fournirait volontiers, si l'on trouvait le capital suffisant pour la location des diverses salles. Aux États-Unis, on a calculé que ces salles coûtent environ \$400 par année, et l'on charge aux enfants une contribution maximum de 10 sous par mois.

Partout, comme en font foi les rapports de police, partout où cette expérience fut tentée avec sérieux, la criminalité des enfants a diminué, voire même en certains endroits, comme Grand Rapids, Michigan, complètement disparu.

Chez nous on remédiera à la situation, de façon partielle du moins, par l'organisation systématique de nos terrains de jeux. Déjà s'amorce un travail qui promet de très beaux résultats. Neuf de nos cinquante-quatre terrains de jeux fonctionnent et permettent à quelque sept mille enfants d'y trouver avec les délasséments la santé morale et physique. Mais ajoutons qu'il reste plus de cent mille enfants à occuper, et en toute saison, été comme hiver. Y a-t-il dans un pays des exigences plus pressantes que celles de sauver la jeunesse de l'immoralité et de la criminalité? Et cette tâche ne réclame-t-elle pas qu'on y consacre, sans lésiner, les sommes nécessaires?

Le problème est urgent et demande l'effort conjugué de tous ceux que le sort de la jeunesse intéresse. Des initiatives existent déjà. Il faut les étendre, les compléter. D'autres seraient à créer de toute pièce.

De toutes manières, il est grandement temps qu'on s'y mette et qu'on agisse.

PUBLICATIONS DE L'ÉCOLE SOCIALE POPULAIRE

— Collection de l'E.S.P.

Brochures sociales, de caractère doctrinal, économique, historique. 32 pages. Publication mensuelle. 15 sous l'exemplaire; \$1.50 l'abonnement annuel.

— Oeuvre des Tracts

Sujets variés: biographies, monographies d'oeuvres, action catholique, etc. 16 pages, publication mensuelle. 10 sous l'exemplaire, \$1.00 l'abonnement.

— Relations

Revue sociale mensuelle. Abonnement annuel: \$2.00.

— L'Actualité en Tracts

Feuillets de 4, 8, 12 pages sur les questions actuelles: "Programme de restauration sociale", le Syndicalisme catholique, etc. Prix suivant le nombre de pages.

— Plans d'études

Plans sur feuilles volantes: l'organisation corporative, la tempérance, *Rerum novarum*, etc. 10 sous la douzaine, 70 sous le cent.

— Affiches illustrées

Série d'affiches illustrées, avec légende, exposant le vrai but du communisme et montrant son oeuvre en Russie: 10 sous la série.

— Semaines sociales du Canada

Comptes-rendus des sessions annuelles. Beaux volumes, grand format in-8, de 300 à 400 pages. \$1.50 l'exemplaire, \$1.65 franco. (La série complète, 18 volumes: \$20.00).

— Editions de l'E.S.P.

Ouvrages de doctrine sociale et d'Action catholique. Formats et prix divers.

DEMANDEZ NOTRE FEUILLET DE PROPAGANDE

CORRESPONDANCE

Témoignage confirmatif

D'une lettre personnelle écrite au Directeur, nous extrayons, avec la permission de l'auteur, les quelques paragraphes suivants. Notre correspondant, abonné de la première heure, est une personnalité en vue dans le monde des affaires de Montréal.

In return for your courtesy in allowing me to read the original English text of the articles by M. LeDoux, I should perhaps explain why these articles particularly interested me. It was a case of seeing certain ideas which had gradually been taking shape in my own mind expressed in clear and finished form.

Coming to Canada about fifteen years ago, I made my first real acquaintance with Canada and Canadians in the country side and forests of this province. My introduction to French Canada was a stimulating experience, which has increased on closer acquaintance. I have asked myself, for example, how any country could look so new and at the same time feel so old. I have also been impressed by many points of contrast between this country and what little I know of Europe and of other parts of North America.

These questions stand out even more sharply today against the background of the second world war, which — whatever its immediate causes may be — can only be explained in terms of historical decay or destruction at the very roots of modern western civilization. In brief, I have come to feel that French Canada presents an almost unique instance in the modern world of a people and a culture who have preserved the essential traditions of European civilization unbroken from the great period of the XIIIth century and earlier, and who have continued consciously to honour them. Elsewhere, generally speaking, the continuity has been broken by some form of violence, or these traditions have been submerged by other influences. Chaos of thought has bred chaos of action.

In M. LeDoux' articles I found this thesis explicitly demonstrated.

His view can, of course, be exaggerated or oversimplified. But if it is essentially true, as I believe it is, Mr. Mackenzie King's words quoted in the first of these articles could be amended to the effect that it is not merely the tragic fate of France, but the tragic fate of the whole modern world which bestows on French Canada « le devoir de porter haut les traditions de culture et de civilisation — non seulement françaises — mais plutôt européennes ».

Réflexions complémentaires

Je dois débiter par un hommage à Relations...

Cependant, le motif de cette lettre est une petite mise au point, non pas au sujet d'un article de fond, mais à propos de la recension d'un volume dans votre numéro 17, celui du mois de mai. Il s'agit de l'ouvrage de Hermann Rauschning: *Trompés par Hitler*. J'avoue n'avoir pas lu l'édition française; mais je n'imagine pas qu'elle soit substantiellement différente de *Conservative Revolution*, paru l'an dernier. Or cet ouvrage est beaucoup plus profond et suggestif de pensées constructives qu'on ne le laisse entendre. Je le considère comme bien supérieur à son *Hitler m'a dit* et à son *Nihilism*.

Trompés par Hitler vise à inculquer à un correspondant anglais — évidemment un homme haut placé —

certain principes plutôt économiques et sociaux, susceptibles d'assurer une paix plus stable que celle qui suivit la première grande guerre. Ces principes se fondent sur l'histoire économique et sociale, ainsi que sur le caractère des peuples centraux. Rauschning accepta Hitler, parce que, après l'échec de Brüning qu'il impute aux courtes vues de l'Angleterre et des États-Unis, il n'entrevoit que dans Hitler la possibilité de la mise en œuvre de ces principes. Il brisa avec le Führer et il — raconte à quel prix — quand il s'aperçut que celui-ci l'avait trompé.

Un de ces principes, basé sur l'expérience de la paix de 1919, c'est que les peuples qui dicteront la paix ne doivent pas chercher à imposer de but en blanc aux peuples vaincus une forme de gouvernement analogue à la leur. Les centraux ne sont pas prêts pour une telle institution, leur évolution historique — qu'elle soit en retard ou indifférente — ne les ayant pas suffisamment orientés dans cette direction. Pour Rauschning, il faut à ceux-ci une autorité centrale plus ferme que celle qui existe généralement dans les démocraties. Un autre principe, économique celui-là, regarde l'organisation de la production et du commerce dans ces pays intérieurs de l'Europe. S'inspirant de la situation économique misérable qui suivit la première guerre, Rauschning propose une entente entre ces différents pays, une espèce de consortium économique, plutôt de forme corporatiste, qui règlera la production et les échanges commerciaux et amènera à tous le bien-être suffisant chez tous. Et ici, il apporte un correctif à son principe d'autorité centrale, en demandant qu'elle soit assez souple pour laisser les tractations économiques aux corporations, tout en gardant un certain droit de surveillance. En d'autres termes, les corporations existeraient dans l'État et y exerceraient leur fonction propre, mais l'État ne serait pas corporatiste. Rauschning traite de quelques autres questions; ces deux-ci me semblent être celles sur lesquelles il voulait surtout insister. Il assure au cours de son ouvrage qu'il sait qu'en Allemagne plusieurs pensent comme lui sur ce point.

Au point de vue religieux, la population allemande depuis la Réforme a été fort mal servie, c'est bien certain. Mais nous n'y pouvons rien actuellement; il faut envisager l'Allemagne telle qu'elle est, non telle qu'on voudrait qu'elle fût! Et ici, n'oublions pas que l'Église catholique allemande, au commencement de la guerre était plus forte qu'elle ne l'avait jamais été depuis le XVIIe siècle. Purifiée davantage par la persécution qu'elle subit actuellement, elle ne peut manquer d'avoir une grande influence dans la rechristianisation de ce pauvre peuple... D'ailleurs, pour en revenir à Rauschning, il a reconnu, en vue de la restauration future, une valeur pratique à la métaphysique thomiste du bon vieux Hertling; il a prôné l'action sociale, telle qu'exercée par l'Église catholique; il a placé le catholique Brüning sur le pinacle comme étant le seul véritable homme d'état allemand dans les temps présents...

J'ai cru qu'il était de mon devoir de vous transmettre ces remarques. Dans les temps présents, pour ne pas perdre notre propre équilibre intellectuel, pour conserver un point de contact, une base de charité à l'égard de ceux qui redeviendront nos frères après le conflit qui nous divise présentement, je crois qu'il faut reconnaître loyalement, surtout dans une revue comme la vôtre, les efforts sérieux faits même par nos ennemis en vue de trouver une solution définitive aux troubles qui agitent l'humanité.

Montréal

E. G.

LIVRES RÉCENTS

VIE SPIRITUELLE

Cardinal SALOTTI: *La bienheureuse Anna-Maria Taïgi*. Traduit de l'italien par l'abbé C. Poisson.—Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1942, 292 pp. 19,6 cm.

UNE MÈRE de famille qui fut d'abord une élégante jeune fille du peuple avec une once de coquetterie et beaucoup de souci de sa toilette; une mère de famille qu'une grâce de choix convertit un jour d'une vie chrétienne mais légère, à une vie de tout point exemplaire; une mère de famille que le bon Dieu élève à un degré supérieur d'oraison, qui lit dans l'avenir et dans les consciences et que cardinaux et papes viennent consulter; une mère de famille fidèle avant tout et par-dessus tout à son devoir d'état, qui endure un mari et des parents au caractère impossible, qui veille jusque dans le détail à l'éducation de ses enfants, qui pardonne les injures, rend le bien pour le mal, visite les pauvres, les malades, les condamnés à mort et trouve en outre le temps de se lever parfois la nuit pour prier ou pour se mortifier: c'est cette aimable et attachante figure que le cardinal Salotti fait revivre dans une phrase assez solennelle que le traducteur nous livre intacte.

De longs développements permettent à l'auteur de rappeler beaucoup de principes de vie chrétienne. Une lecture très élevée et captivante qu'il faut recommander à toutes les mères de familles qui apprécieront d'abord chez cette mystique l'estime et l'exercice des petites et grandes vertus familiales et qui trouveront dans sa vie la solution chrétienne à beaucoup de petits problèmes familiaux.

Le Messager canadien

Jean LARAMÉE

VIE ÉCONOMIQUE

Georges LAFONTAINE, B.A., L.S.C.: *Le coopératisme et l'organisation économique de la Gaspésie*.—Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1942, 120 pp. 19,4 cm.

DEPUIS QUELQUES ANNÉES, on parle beaucoup du renouveau économique et social de la Gaspésie. Ici et là, des brochures, des articles de revues, des colonnes de journaux, nous apportent des bribes de vie gaspésienne. Voici que M. Lafontaine nous offre une synthèse de la Gaspésie économique. Son volume ne présente pas une simple description géographique ou une analyse des ressources naturelles gaspésiennes; il offre un relevé des méthodes actuelles d'exploitation.

Huit chapitres divisent l'ouvrage. Un chapitre de considérations générales sur la coopération. Puis successivement une étude sur les pêcheries, l'agriculture, la colonisation, l'industrie forestière, les coopératives de consommation et de crédit, quelques notes sur les mines, les voies de communication et le tourisme et une conclusion qui en appelle au coopératisme pour assurer la prospérité gaspésienne.

L'auteur ne prétend pas présenter un travail scientifique très poussé si on en juge par certaines de ses sources. Aussi son mérite consiste surtout à faire œuvre d'apostolat en faveur de la coopération, à répandre l'idée coopérative, à raffermir la confiance et à stimuler l'enthousiasme de ceux qui sont engagés dans le mouvement. Objectif d'autant plus facile à atteindre que le volume se lit facilement et présente même des aspects tout à fait instructifs sur le problème. Ainsi, en agriculture, le cultivateur gaspésien a besoin d'un minimum de 50 acres de terre faite à la charrue pour rencontrer ses obligations et la moyenne actuelle varie de 20 à 30 acres (p. 49). D'où la nécessité pour le gouvernement de placer un \$2,000,000 pour la mise en valeur des terres arables. Placement rémunérateur que celui-là.

Une intéressante comparaison du cheptel gaspésien de 1930 et de 1938 oblige à conclure que l'élevage dans l'agriculture tend à diminuer. Une forte campagne en faveur de l'élevage du mouton s'impose.

Dans l'industrie forestière, l'auteur souligne que les forêts gaspésiennes couvrent 8,000 milles carrés et contiendraient 45,000,000 de cordes de bois. Les coupes annuelles

de certaines compagnies sont trop volumineuses et les réserves forestières ne pourront pas résister à une exploitation aussi intense. On estime à 7,000,000 de cordes le volume des essences résineuses en perte. Une formule d'exploitation rationnelle de la forêt s'impose afin de compléter et de stabiliser l'agriculture. La coopérative forestière telle que réalisée à Grande-Vallée apporte la solution.

Quant aux pêcheries, l'auteur conseille une réorganisation technique, scientifique et économique. Améliorer les méthodes de pêche, à l'exemple des pays scandinaves, rendra le travail moins pénible au pêcheur. Depuis que la morue abandonne les parages du littoral, la pêche coûte trop cher par rapport à la quantité des prises. De plus, un service scientifique devrait utiliser les sciences hydrographique et biologique afin de repérer le poisson et de stabiliser les prises. Enfin, établir un organisme de vente du poisson grâce à la coopérative.

Il est regrettable que l'auteur n'ait pas mis à date un volume composé en 1940 (p. 119). Il aurait pu montrer les réalisations coopératives récentes de la Gaspésie, montrer comment les pêcheurs se libèrent petit à petit de l'emprise du trust. On aurait aussi aimé plus de détails sur la coopérative forestière de Grande-Vallée, sur la conduite des cercles d'études coopératives qui existent en nombre, sur les difficultés que rencontre le mouvement coopératif et sur les relations commerciales des coopératives avec l'étranger. La petite industrie créée en vue d'utiliser les déchets de la morue nous aurait intéressés. Autant de points qu'il aurait pu éclaircir grâce au Service d'information du Service social économique de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

Ces faiblesses mises à part, le volume reste un excellent instrument de travail pour un cercle d'étude et un stimulant pour le mouvement coopératif.

Émile BOUVIER

Tadeusz POZNANSKI: *L'Assurance sociale et l'Assurance commerciale*.—Québec, Éditions du Cap Diamant, Secrétariat de l'École des Sciences sociales, politiques et économiques, 1942, 34 pp. 18,7 cm.

CETTE PETITE BROCHURE établit la distinction bien nette entre ces deux assurances. La première couvre les risques biologiques et économiques de la vie et repose sur le principe de l'équivalence collective. Elle entraîne une meilleure répartition du revenu national et sert d'instrument de politique sociale en vue de résoudre des problèmes d'inégalités inévitables. La seconde, l'assurance commerciale, repose sur le principe de l'équivalence actuarielle individuelle et maintient le revenu national. Bref, ces deux assurances se complètent comme deux sœurs et deux filles de la prévoyance.

Toutefois, l'auteur limite son concept de l'assurance sociale à celle qui couvre les risques biologiques et économiques. L'assurance sociale ne se contente pas seulement d'assurer, mais a aussi pour but de promouvoir les allocations familiales, les primes aux mariages. Cette assurance contribue également à l'augmentation du revenu national.

Pour tout étudiant en législation sociale, la lecture de ce travail s'impose.

E. B.

VIE LITTÉRAIRE

Claudé dans ses plus beaux textes. Collection du *Messager français*.—Éditions Roger Varin, Montréal, 1942, 96 pp. 18,5 cm.

VOULOIR enfermer en moins de cent pages le Message de Paul Claudé, ce poète immense, c'était une gageure. Nous ne croyons pas qu'elle ait été tenue.

La faiblesse qui gâte ce choix de textes, établi avec un goût parfois très délicat (voir pp. 26, 49), est due à un oubli étrange de leur génération. Il semble qu'on se soit amusé à jeter en vrac, sans souci de logique ni de chronologie, cette vingtaine de textes disparates. La merveilleuse continuité

qui s'observe tout le long de l'évolution de l'art et de la pensée de Claudel est négligée ou rompue. Parmi les qualités et les pensées proposées en masse par l'œuvre de Claudel, il eût fallu distinguer et trier celles qui ont été particulièrement retenues et développées par le poète. Surtout, il eût fallu les fixer dans une meilleure ordonnance, situer chaque fragment dans un milieu comme naturel, qui le soutint et l'éclairât. L'œuvre de Claudel, il est vrai, s'ouvre à la fois sur de multiples horizons. Pourtant, certains endroits sur l'étendue de cette vision s'exagèrent par l'importance que leur donnent le tempérament poétique et la volonté du poète. Ce sont ces sommets, ces points d'émergence qu'on eût souhaité voir mettre en relief. L'éditeur, dont l'information paraît avoir été trop courte ou trop imprécise, ne l'a pas toujours fait. Peut-être même n'a-t-il eu aucun souci de le faire. L'admirable est qu'il ait abouti quand même à impliquer dans ces débris de drame, ces fragments de poèmes ou d'épîtres, une notion assez exacte de l'art et de la pensée claudéliens.

Pour les familiers du poète ces quelques fragments détachés du grand œuvre se replacent d'eux-mêmes dans l'ensemble et composent avec leurs souvenirs une substance vivante. Pour les autres, peut-être ce premier contact avec Claudel leur fera-t-il désirer de connaître en plénitude son Message. C'est ce que l'éditeur pouvait souhaiter de meilleur.

L'Immaculée-Conception

Marcel MARCOTTE

Damase POTVIN: *Un ancien contait*. — Nouvelles. Dessin de Simone Hudon. — Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1942. 127 pp. 19 cm.

LE LIVRE emprunte son titre au récit principal qu'il contient, écrit sous la dictée d'un colon: il mérite toute notre attention. « L'excellente idée qu'a eue M. D. Potvin », s'écrit M. Henri Pourrot, le célèbre maître du régionalisme français. Quel bien cet amateur de langage populaire ne dit-il pas de ce parler des habitants du Saguenay: « Non pas un patois, mais la langue dure et fraîche, aussi drue et franche que le foin bleu de leur sous-bois, la langue pleine d'allant et de netteté, légère à entendre et disant bien ce qu'elle veut dire... ».

Aussi quel profit pour l'écrivain qui exploite un langage aussi savoureux, aussi souple et mouvant: « C'est un ton, un sens du récit qui permet de vivre coude à coude avec les personnages et dans leur air même ». Les historiettes et les mille particularités qui émaillent la vie toute unie de ce colon « nous font pénétrer dans ses préoccupations, dans son monde... et comprendre les esprits et les sentiments de ces simples gens de notre race... ».

Mais ce récit est avant tout un vivant tableau de la vie du colon canadien: vie uniforme et monotone, traversée d'incroyables sacrifices, ennoblie aussi d'immortelles espérances, fruit de ses durs labeurs et de sa foi chrétienne: — « C'est vrai que nous avons de la misère, mais heureusement qu'il y a la récompense au bout et que si ce n'est pas dans ce monde-ci, ce sera dans l'autre, puisque nous faisons une bonne œuvre en venant ouvrir des terres neuves à la civilisation française et catholique. »

Ce livre en un mot recèle la moelle de notre histoire et exalte le meilleur de l'âme canadienne-française. Peu de livres d'histoire, oserais-je dire, sont plus aptes que ce simple récit à étreindre le cœur de reconnaissance et d'amour pour la terre et les vaillants colons qui portent en eux le secret de notre survivance.

Trois anecdotes terminent le livre: « Le montreur d'ours », « Le vieux cheval » et « Batoche ! », toutes recommandables par la finesse de leurs analyses psychologiques et l'exactitude de leurs descriptions rustiques.

L'Immaculée-Conception

Pierre RIOUX

Robert de ROQUEBRUNE: *Contes du soir et de la nuit*. — Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1942. 150 pp., 19.2 cm., \$0.75.

HEUREUX celui qui trouve un bon titre pour son livre! Trois fois heureux s'il est conteur! *Contes du soir et de la nuit*: titre merveilleux, trop merveilleux même et trop poétique. Dès que l'auteur cédait aux demandes et faisait un recueil de ces contes, parus déjà dans des revues de France ou du Canada, c'était une sorte de problème de logement que de les rassembler tous les huit à la même enseigne. Inégaux de longueur, d'intérêt et de facture, ils diffèrent surtout par leur inspiration. Il y a le conte à décor historique (*La nuit de Noël du capitaine Allan*, *La défense du rail*), le conte mystifiant (*M. Hamel*), le conte policier (*Un meurtre à l'hôtel*) où un brave épicière se fait valoir, et même le conte romanesque (*L'enlèvement*), propre à toucher au cœur la tendre midinette, lectrice du *Samedi*.

La marque d'un vrai conteur n'est pas le fouillé dans les caractères ni le don de poésie ni la qualité du style. C'est avant tout l'habileté du récit: mouvement, intérêt, vie. Il faut que ça se lise. Des taches éparses et des touches très sensibles qui se répondent à distance, arrivent, par l'art de leur disposition, à évoquer, dans un tableau, les ondoiements du modelé, dans un récit, le relief d'un personnage: un geste révélera toute une âme, un mot tout un monde; mais un conte est d'abord intrigue et vie. Nul doute que M. de Roquebrune ne soit un conteur. Ses attaques sont parfois lentes (*La nuit de Noël du capitaine Allan*, *Une dette de jeu*). Une fois le récit engagé, il le conduit sans à-coup ni secousse jusqu'au dénouement, rusé à choisir les détails, adroit à ménager l'intérêt. Jamais il n'intervient, jamais il ne s'attarde à sa propre émotion: il raconte.

Style facile et fluent. Les phrases coulent sans effort, claires, toujours égales, toujours correctes. Quelques oublis: *d'avantage que... combien les Anglais étaient bien renseignés...* Et il n'est que de lire à haute voix pour souhaiter, à certains endroits plus pathétiques d'un dialogue, un tour plus brusque ou plus elliptique.

Un soir qu'il pleuvra, prenez ce livre. Au milieu de trois ou quatre meurtres, d'un enlèvement, d'une couple de suicides, vous passerez, ô merveille de l'art, une soirée très agréable.

L'Immaculée-Conception

Luigi d'APOLLONIA



COLLÈGE ROUSSIN

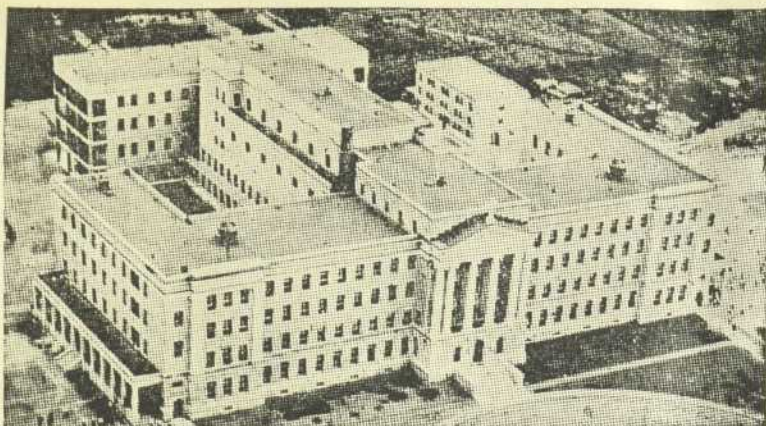
dirigé par les
Frères du Sacré-Coeur

COURS SCIENTIFIQUE
COURS COMMERCIAL
ANGLAIS-FRANÇAIS
CULTURE PHYSIQUE
SCIENCES
et MATHÉMATIQUES

12085, rue Notre-Dame est,
Pointe-aux-Trembles
(près Montréal)

Tél : Zone 5-037

Aréna — Vaste construction où les enfants s'amuse en hiver et durant les mauvais temps.



COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF

Construction moderne entièrement à l'épreuve du feu
dans le site le plus beau et le plus sain de Montréal.

COURS CLASSIQUE

dirigé par les Pères Jésuites

Le Collège Jean-de-Brébeuf reçoit les
enfants qui ont terminé leur 3^{ème} année
d'école primaire, c'est-à-dire vers l'âge
de neuf ans.

La rentrée des pensionnaires a lieu le
8 septembre; celle des externes et des
demis, le 9.

Le nouveau prospectus est envoyé sur demande
3200, Chemin Sainte-Catherine, Montréal

LE COLLÈGE DES JÉSUITES

EXTERNAT CLASSIQUE

RUE SAINT-CYRILLE

QUÉBEC

Maison fondée en 1848

LE COLLÈGE SAINTE-MARIE

COURS CLASSIQUE

1180, rue Bleury

LANcaster 5966

MONTREAL

Le MONT-SAINT-LOUIS

fondé en 1888

Enseignement secondaire scientifique.

Elèves pensionnaires et externes.

Admission à partir de la 5^e année du cours primaire.

244, rue Sherbrooke est, Montréal.

MA. 8138

NOUVELLE ÉMISSION :

\$ 357,500.00

à 3½ % échéant du 1er mai 1942 au 1er mai 1962

LES SOEURS DE MISÉRICORDE DE MONTRÉAL

obligations entièrement subventionnées par la
Province de Québec.

Prix et circulaire sur demande

CRÉDIT INTERPROVINCIAL, Limitée

10 OUEST, RUE ST-JACQUES, MONTRÉAL

BE. 2614

CONSEIL D'ADMINISTRATION

J.-Louis LÉVESQUE,
président

Aimé DOMINGUE, dir.-gérant.

J.-A. BOIVIN, N.P., (Berthier)
vice-président

J.-Georges DUBÉ (Rimouski)

V. FAVREAU,
secrétaire

Lucien AUBIN (Joliette), représentant.

VOUS EST-IL ARRIVÉ de penser en nommant un particulier comme votre exécuteur testamentaire que :

Vous exposez à toutes sortes d'éventualités ceux qui vous sont chers;

La maladie ou la mort peut l'empêcher de remplir ses fonctions;

Il peut ne pas toujours disposer du temps nécessaire pour l'administration efficace de votre succession;

Celui qui lui succédera pourra ne pas avoir la compétence et l'impartialité voulues;

En désignant Le "SUN TRUST" pour exécuter vos vœux, auquel vous pouvez adjoindre un parent ou ami, vous vous assurez :

**SECURITE — COMPETENCE — PERMANENCE
IMPARTIALITE**

Le Sun Trust Limitée

Arthur Vallée, C.R., LL.D., président

Hervé Prévost,
directeur général

Gérard Favreau,
secrétaire

Siège social
10 ouest, rue St-Jacques
MONTRÉAL

Succursale
132, rue St-Pierre
QUÉBEC

Avec les compliments

de la maison

MONGEAU & ROBERT

CIE LTÉE

Charbon — Huile à chauffage

1600 est, rue Marie-Anne - - Montréal